

Rueil **INFOS**

Le magazine municipal d'information de Rueil-Malmaison

Édition spéciale COVID-19

n°377 - avril 2020

AGIR ENSEMBLE CONTRE LE CORONAVIRUS !



villederueil.fr



SOMMAIRE



03 LE MOT DU MAIRE

04 CELLULE DE CRISE

Mots d'ordre : réactivité et solidarité

05 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

À votre écoute

06 SANTÉ - SOLIDARITÉ

Prendre soin de soi comme des autres

08 ÉDUCATION

L'école pour les enfants
des personnels indispensables

09 PETITE ENFANCE

Assurer le bien-être des petits

10 JEUNESSE / PRÉVENTION-MÉDIATION / SPORT

Mieux vaut prévenir que guérir

11 CITOYENNETÉ

« Notre » réserve citoyenne !

12 SÉCURITÉ

Faire respecter les règles du confinement

13 TRAVAUX - TRANSPORTS

Chantiers arrêtés

14 VOIRIE

Des espaces publics désertés
mais entretenus

16 COMMERCE - ÉCONOMIE

Il faut sauver nos (petits) commerces !

18 ACTIVITÉS CULTURELLES

Confinés mais cultivés !

19 HISTOIRE

Quand l'ennemi n'était pas viral
mais allemand

20 TRIBUNE DE LA MAJORITÉ

21 TRIBUNES DES GROUPES N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ

22 CHRONOLOGIE

La crise gérée jour après jour

Rueil ^{INFOS}

n°377

LE MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATIONS
DE RUEIL-MALMAISON - Hôtel de Ville :
13 bd Foch, 92501 Rueil-Malmaison Cedex -
Tél.: 01 47 32 65 65 • Directeur de la publication :
Patrick Ollier • Codirecteur de la publica-
tion : Jean Christian Larrain • Rédactrice en
chef : A.-M. Conté • Conception, réalisation :
DPS Les indés // Rédactrice en chef :
A.-M. Conté • Rédaction : A.-M. Conté, M. Deret,
S. Gauthier, M. Huby • © Couverture : Paul Martinez
page 15, Suez - Autres photos : Paul Martinez,
A.-M. Conté, DR.

Retrouvez-nous
sur facebook et twitter





Nous faisons appel à toutes les bonnes volontés. Merci à cette mobilisation générale qui fait chaud au cœur !

Vaincre le COVID-19 ensemble !

Notre chère ville est vide, le silence nous donne la mesure du confinement !

Dans ces moments particulièrement difficiles pour chacune et chacun d'entre nous, la municipalité et les services se mobilisent pour assurer la continuité du service public, tant en mairie que dans la ville.

Tous les jours, je préside une « cellule de crise » qui, sous la responsabilité d'Odile Barry, directrice du pôle Solidarité, et de Dominique Perruche, directeur général des services, met en œuvre nos décisions.

Merci aux agents qui, tous les jours, sont en mairie, en télétravail ou en mission dans la rue : ils sont exemplaires et nous leur devons beaucoup !

Le soir, quand nous applaudissons nos héroïques personnels de santé, pensons aussi à nos agents municipaux.

Lors de mes déplacements en ville, je parle aux Rueillois qui font la queue devant les commerces en respectant la distance de sécurité et les gestes barrières. Je suis surpris de voir que nombreux sont ceux qui ne vont jamais sur le site internet de la ville !

Ce site « villederueil.fr » est fait pour vous, avec des informations importantes, tant sur le plan de l'accès à l'alimentation et aux commerces que de la mobilisation volontaire des Rueillois pour aider les personnes isolées et fragiles, que sur les idées des associations et des Rueillois pour mieux supporter le confinement ; bref, ce site est une source d'informations importantes pour nous tous !

Dans les pages de ce *Rueil infos* dématérialisé, vous retrouverez, thème par thème, toutes les décisions que nous prenons au quotidien au sein de la « cellule de crise ».

Dans les mesures prises, je souligne la création de la « réserve citoyenne » et je tiens, au nom du conseil municipal, à remercier les plus de 1000 volontaires inscrits. Tous ne sont pas mobilisés car les missions se décident au fur et à mesure. Je les félicite pour leur courage et leur engagement aux côtés de celles et ceux qui ont besoin d'aide.

L'élan de solidarité est grand à tous les niveaux ! Je pense à ces commerçants (E.Leclerc, Macaron et Cacao, Yves Thuriès et la boulangerie Borget) qui, pour rendre les fêtes de Pâques plus douces, ont offert des chocolats dans le cadre de la chasse aux œufs virtuelle. Je pense aussi à « l'atelier des mamans » et à son réseau d'une centaine de couturières qui, depuis le vendredi 10 avril, fabriquent des masques réutilisables en tissu. La mairie leur fournit tous les matériaux nécessaires et nous espérons en avoir à disposition plusieurs milliers déjà à partir du mercredi 15 avril. L'objectif est de pouvoir vous en distribuer au fur et à mesure de leur fabrication. Nous faisons appel à toutes les bonnes volontés. Merci à cette mobilisation générale qui fait chaud au cœur !

L'important pour vaincre le COVID-19 est d'éviter sa prolifération, donc de respecter le confinement et de respecter les gestes barrières. Veillez à respecter les instructions car la Police nationale et la police municipale sanctionnent toute dérive.

À ce prix, tous ensemble, nous vaincrons !

Rien cordialement à vous



Patrick Ollier
Maire de Rueil-Malmaison

Mots d'ordre : réactivité et solidarité



Pendant toute la période de la crise sanitaire, la « cellule de crise » de la Ville se réunit tous les jours.

Odile Barry, directrice du pôle Solidarité et chargée de la « cellule de crise coronavirus »



« Nous avons travaillé en complète confiance et transversalité avec tous les services. Un fantastique élan de solidarité s'est mis en place. De nombreux agents municipaux et élus se sont portés volontaires pour assurer la continuité du service public et aider les plus fragiles en assurant des fonctions comme le standard ou le portage de repas à domicile. Des centaines de Rueillois ont intégré la réserve citoyenne pour soutenir les personnes âgées, isolées ou en situation de handicap et les aider à faire leurs courses de première nécessité. Une vigilance particulière est portée aux établissements médicaux, professionnels de santé et EHPAD avec qui nous sommes quotidiennement en lien pour les soutenir au mieux dans cette crise sanitaire. »

Face à cette situation inédite, la Ville a immédiatement réagi en mettant en place une série de mesures exceptionnelles. Ses missions : assurer la continuité du service public, protéger les plus fragiles, organiser de nouvelles solidarités, anticiper « l'après coronavirus ». Retour sur les fonctionnements de la gestion de la crise.

cabinet, du directeur général, de ses adjoints et du directeur des services techniques, elle s'est réunie tous les jours depuis son lancement. « Le sujet est inédit et extrêmement diversifié, indique Odile Barry, directrice du pôle Solidarité et à la tête de la cellule. Selon les besoins, nous avons également convoqué d'autres personnels ou des spécialistes afin de permettre au maire de prendre les décisions les mieux adaptées ».

Faire fonctionner la collectivité

Les relevés de ces décisions, complétés de toutes les informations et des liens nécessaires, ont été mis en ligne au quotidien sur le site de la Ville et accompagnés par des vidéos du maire également diffusées sur les réseaux sociaux. « Dans chaque domaine, nous avons fait en sorte que la collectivité puisse continuer à fonctionner dans des condi-

« Prendre les devants ». Dès le 26 février, afin d'éviter les rassemblements, la Ville avait décidé de supprimer plusieurs événements tels que le Salon de la BD, le semi-marathon, la Fête du timbre... Il s'en est suivi la fermeture des principaux lieux de rencontre : la médiathèque, les centres socio-culturels, les équipements sportifs... C'est à la suite du premier discours du Président de la République annonçant l'entrée en vigueur du « confinement », envisagée comme la meilleure solution pour lutter contre la propagation du coronavirus, qu'une « cellule de crise » a été mise en place par le maire sous sa présidence. Composée donc du maire, de son directeur de

« Toutes les mesures ont été activées et mises à jour en fonction des directives gouvernementales »

tions acceptables, explique Dominique Perruche, le directeur général des services. Afin de mettre en sécurité et protéger les Rueillois et les agents, le télétravail et des rotations d'astreintes ont ainsi été organisés ». Bien sûr, toutes les mesures ont été activées et mises à jour en fonction des directives gouvernementales.

La cellule s'est aussi assurée de la présence de certaines personnes nécessaires à la continuité de

la vie économique et au soutien aux populations en difficulté. Des initiatives de solidarité, notamment en faveur du commerce local, ont été également imaginées pour faire face au présent et envisager la reprise.

Retrouvez dans les pages suivantes les effets des décisions prises thème par thème.

À votre écoute

C'est la vitrine de la Ville, le point d'entrée du public. L'Administration générale gère l'accueil physique et téléphonique des Rueillois. Alors, forcément, elle a été en première ligne, au lendemain des annonces successives du Président de la République, du Premier ministre et des mesures à adopter.



Les ateliers municipaux ont fabriqué un système d'hygiaphone pour protéger les agents et le public.

« Dès le mardi 17 mars, il a été décidé de restreindre les périodes d'ouverture de la mairie et de fermer les permanences entre 12h et 13h30 les mardi, mercredi, jeudi et vendredi ainsi que les nocturnes du jeudi, entre 18h et 20h. À compter du 19 mars, l'hôtel de ville n'a été ouvert que les matins puis, dès le 23 mars, nous n'étions plus ouverts que les lundi, mercredi et vendredi matin », indique Séverine Verrimst, directrice du Pôle juridique, administration générale et assemblée municipale. Dans le même temps, il n'était plus possible de prendre rendez-vous pour la création ou le renouvellement des cartes nationales d'identité et des passeports. L'activité s'est concentrée essentiellement sur la remise de cartes nationales d'identité ou

sanitaires en vigueur : délimitation au sol de l'espace obligatoire d'un mètre entre chaque personne, présence de gel hydroalcoolique, masque et gants pour les personnels, désinfection du guichet...

Une plateforme téléphonique renforcée

Le marché aura-t-il lieu ce matin ? Quel bureau de poste est encore en activité ? Mes poubelles seront-elles ramassées ?... Les Rueillois ont des interrogations très diverses et besoin d'obtenir des réponses qui les rassurent. C'est pourquoi, dès le 17 mars, le maire a souhaité la mise en place d'une plateforme téléphonique renforcée, accessible au numéro habituel : 01 47 32 65 65. « Dès les premiers jours du confinement, cette plateforme téléphonique a connu des pics

« Des agents, tous services municipaux confondus, sont venus nous prêter main forte »

de passeports auprès d'administrés désireux de récupérer des titres déjà instruits par la préfecture. « Les gens sont également venus en mairie pour récupérer des exemplaires de l'attestation de déplacement dérogatoire, mis à leur disposition dans le hall », précise Séverine Verrimst.

Fonctionnant en effectif réduit, les agents de l'État civil se chargent de dresser les actes urgents tels que les actes de décès. « En dehors des périodes d'ouverture de la mairie, et pour permettre d'effectuer des démarches urgentes, nous avons mis en place un système de prise de rendez-vous ». Cet accueil du public est bien sûr assorti de toutes les mesures de précautions

d'appels. Pour y faire face, nous avons pu compter sur des renforts, suite à un appel à bénévolat lancé par notre direction des ressources humaines. Des agents, tous services municipaux confondus, que nous avons formés, en express, à l'utilisation du standard sont venus nous prêter main forte pour assurer une permanence téléphonique par roulement », précise Séverine Verrimst. Grâce à la bonne volonté de son équipe, certes réduite, à son envie de garder le lien avec la population et sa capacité à s'adapter à l'évolution de la situation, Séverine Verrimst l'affirme en guise de conclusion : « En cas d'urgence, on est toujours là pour les Rueillois ».

Christiane, standardiste à la mairie depuis 13 ans



« Évidemment, les demandes sont différentes en cette période et nous recevons beaucoup d'appels de personnes âgées, assez inquiètes au quotidien. Pour répondre au mieux à tout le monde, tous les jours, le cabinet du maire nous envoie des fiches concernant l'actualité et les décisions prises par la « cellule de crise ». Au téléphone, j'ai trouvé que les gens se montraient encore plus gentils qu'à l'habitude, ils ont très souvent un petit mot d'encouragement à notre égard. Le grand changement pour nous c'est que, contrairement à la routine, si nécessaire, nous prenons les coordonnées de la personne pour la rappeler et lui donner le renseignement dans les meilleurs délais ».

Les « drive tests »
au laboratoires de Rueil.

Prendre soin de soi comme des autres

Mesures de protection collective, gestes individuels pour lutter contre la propagation du virus, découverte de la vie en confinement, de ses petits et grands désagréments... Santé et solidarité sont plus que jamais au cœur des préoccupations quotidiennes, au cœur de la cellule familiale et, plus largement, de la Ville, comme l'attestent ces différents dispositifs, évidemment exceptionnels, mis en place par la « cellule de crise ».

On n'aura jamais autant entendu, jamais autant lu « prends soin de toi » dans tous nos échanges de ces dernières semaines. Notre santé et celle de notre entourage font partie de ce quotidien chamboulé, rythmé par les messages de précaution sanitaire largement relayés à Rueil, par voie d'affichage notamment. « Notre rôle en matière de prévention est bien sûr très important. Nous sommes en contact avec tous les établissements de santé de la ville pour connaître précisément leurs besoins et y répondre le mieux possible », indique Cathy Ildebrandt, chef de service Prévention-Santé. « Alertée par l'Établissement français du sang (EFS) sur l'état des réserves particulièrement basses en cette période et consciente de la nécessité de maintenir ces collectes pour répondre aux besoins des patients pour lesquels les transfusions sont vitales, la Ville, en partenariat avec l'EFS, a pu organiser, en urgence, deux collectes de sang les 18 et 19 mars,

souligne Pauline Gateau, chargée de projets Prévention-Santé. La solidarité rueilloise a encore fait ses preuves : au total, ce sont près de 215 donateurs qui se sont mobilisés. Un grand merci à eux ! »

Consultation et dépistage

Les personnes qui se sentiraient inquiètes parce qu'elles présenteraient des symptômes du coronavirus sont invitées à contacter leur médecin traitant qui, s'il le juge nécessaire, les orientera vers le centre de consultation COVID-19 de Rueil-Malmaison. Cet espace de santé dédié a en effet été mis en place, dès le samedi 21 mars, avec le concours de la Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS), des professionnels de santé de Rueil, du directeur de l'hôpital Stell et de la mairie. Le centre de consultation COVID-19 est installé, pendant toute la durée du confinement au sein des urgences de l'hôpital Stell, réouvertes pour l'occasion. Il accueille le public, tous les jours de 8h à 20h.

Jean-Luc Leymarie, médecin généraliste à l'initiative, avec ses collègues, de la création du centre de consultation COVID-19

« Créé dans le but de désengorger les cabinets de mes confrères et les urgences des hôpitaux voisins, ce centre de consultation, et non de dépistage, permet surtout de limiter la propagation du COVID-19.



Très lourd en termes de logistique, il a pu très rapidement démarrer son activité grâce à des dons d'équipements de la part de la mairie, de nombreuses entreprises rueilloises ou encore d'associations telles que le Lions Club. Il fonctionne grâce à la mobilisation de près de 25 médecins et une dizaine d'infirmières, du monde scolaire ou libéral, qui assurent des astreintes de 4 heures. Et ce sont entre 20 et 25 personnes qui y sont accueillies chaque jour, envoyées par le 15 ou par leur médecin. Elles sont reçues uniquement sur rendez-vous, c'est important de le préciser. Nous procédons alors à une évaluation clinique qui, dans la très grande majorité des cas, conclura à une forme non grave de la maladie, qui nécessite tout de même des mesures de confinement strictes au domicile ».



Le centre de consultation COVID-19 installé au sein des urgences de l'hôpital Stell.

Particulièrement exposés au virus, les personnels soignants ont accès, depuis le 26 mars, à un dispositif de dépistage rendu possible par deux laboratoires d'analyse du groupe BIO PARIS OUEST : les laboratoires BPO-Bioepine du 97 bis avenue Albert 1^{er} et du 6 cours des Bougainvillées. C'est là que sont installés des « drive tests » pour permettre à un personnel soignant présentant des symptômes du COVID-19 et muni d'une ordonnance médicale argumentée, de bénéficier, sur rendez-vous, d'un dépistage, sans sortir de leur véhicule.

#restezchezvous

Si le mot d'ordre, national et même mondial est valable pour tout le monde, il est plus difficile à vivre pour certaines populations, déjà fragilisées en temps normal. Éric Fradet, chef de service de la Maison

« Une quinzaine d'agents du pôle Solidarité se chargent d'appeler les personnes âgées pour s'assurer qu'elles vont bien. Cela représente entre 120 et 150 appels par jour »

de l'autonomie, le confirme : « la Ville a très rapidement mis en place des mesures. L'accueil téléphonique de la Maison de l'autonomie a, par exemple, vu ses appels augmenter de 60 %, que ce soit pour des renseignements divers, des demandes d'ouverture de droits, d'adhésion à la téléassistance ou encore à l'aide à domicile ». Effectivement, confinement oblige, certaines personnes ont eu moins ou plus de tout de visites de leurs proches. Garder un contact étroit avec les personnes âgées ou en situation de handicap est également possible grâce à l'appel de lien social : sur la base de « Fragilist » utilisée pendant les épisodes de canicule, une quinzaine d'agents du pôle Solidarité se chargent d'appeler les personnes qui le souhaitent, à la fréquence qu'elles le souhaitent, pour s'assurer qu'elles vont bien. Cela représente entre 120 et 150 appels par jour. Si, lors du portage des repas à domicile, en hausse de 45 % (passant de 230 à 334), une personne exprime le besoin d'être aidée, elle est invitée à composer le 0800 092 500 (appel gratuit). La réserve citoyenne (lire p.11) prend alors le relais ! Internet (via notamment les sites ccas-rueilmalmaison.fr et

villede-rueil.fr) est aussi un moyen, en cette période de pandémie, de continuer à informer de manière spécifique les personnes en situation de handicap. Le site du CCAS recense précisément les outils qui leur sont utiles voire indispensables, comme cette plateforme d'information réservée aux personnes malentendantes et malvoyantes : accéo.

Aider les plus démunis

Les personnes sans abri sont, comme le reste de la population, impactée par la situation sanitaire et le confinement qu'elle impose. C'est ainsi que les occupants des 10 lits du centre d'hébergement d'urgence de La Boussole ne sont plus autorisés à en sortir, sauf munis de leur attestation de déplacement dérogatoire. « La trentaine de personnes qui fréquentent l'accueil de jour a également dû s'adapter aux

mesures sanitaires, en particulier la distance obligatoire d'un mètre entre les personnes. Nos équipes veillent à les faire accepter et appliquer », souligne Élisabeth Letellier, chef de service Action sociale et



L'épicerie sociale en mode « drive ».

Indrid Garret, assistante du chef de service de la Maison de l'autonomie et porteuse de repas volontaire



« De par mon implication au sein de la Maison de l'autonomie, venir soutenir les équipes qui portent les repas au domicile des personnes âgées, et notamment celles qui sont privées de

Restau club, m'est apparu comme une évidence. Organisées par roulement sur une semaine, les tournées commencent à 7h, par la collecte des repas auprès de la cuisine centrale, pour s'achever, au plus tard à 12h30, dans des conditions de sécurité maximum et en évitant tout contact avec des personnes qui, vous l'imaginez, sont ravies de nous voir arriver. Je ne suis évidemment pas seule à m'être portée volontaire et je tiens à saluer Véronique Saget, assistante de l'un de nos élus, qui est ma partenaire sur ces tournées. »

Insertion. Elle précise que quatre agents municipaux prêtent main forte au personnel de La Boussole. Quant à l'épicerie sociale, elle reste ouverte à ses bénéficiaires, dont les droits sont **automatiquement** reconduits pendant toute la durée du confinement, mais en mode « drive » : ce sont les bénévoles, parmi lesquels deux agents municipaux venus en renfort, qui remplissent le chariot du bénéficiaire, en suivant sa liste. Le bénéficiaire récupère ensuite ses produits à l'extérieur du magasin. Tout cela à bonne distance les uns des autres (bénévoles et bénéficiaires) et en évitant au maximum les contacts.



Catherine Behecti,
directrice
de l'école
Claude-Monet

« Parce qu'elle leur fait perdre leurs repères, la situation n'est évidemment pas facile à vivre pour les enfants, d'autant plus pour les petits. Mais ils peuvent compter sur le soutien des adultes, directeurs, enseignants et personnels municipaux, qui s'organisent pour que la journée d'école paraisse la plus normale possible. Ils travaillent, comme les copains restés chez eux, sur la base de ce que leur maître ou maîtresse leur envoie, dans le cadre de la continuité des apprentissages. Inutile de préciser que les parents sont très reconnaissants pour cette aide qui leur est apportée. Dans l'école que je dirige, comme dans les deux autres, la solidarité est très présente et cet élan fait chaud au cœur ».

L'école pour les enfants des personnels indispensables

Comme partout en France, les écoles rueilloises n'ont plus accueilli normalement les élèves, à compter du lundi 16 mars, à la suite d'une annonce présidentielle que ni les enfants ni les parents n'oublieront de sitôt ! Et, comme dans toutes les communes, il a fallu s'organiser pour prendre en charge les enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise (soignants, pompiers, policiers, militaires...) avant, pendant et après l'école. Depuis le 28 mars, le maire a également autorisé l'accueil des enfants du personnel de la police municipale.

Trois écoles ont été mises à la disposition des enfants des personnels indispensables à la gestion de la situation. Ils sont médecins, laborantins, ils travaillent pour la protection maternelle et infantile, l'aide sociale à l'enfance ou encore en Ehpad et n'ont pas d'autre choix pour faire garder leurs enfants. Alors, quatre jours par semaine s'ils le souhaitent, ils déposent leur progéniture à l'école Albert-Camus, Claude-Monet ou Pasteur, qui sont chacune en capacité d'accueillir vingt enfants maximum (dix en maternelle et dix en élémentaire : c'est la réglementation qui l'exige !). « Si le nombre d'enfants concernés venait à augmenter, nous serions tout à fait en mesure d'ouvrir d'autres écoles », remarque Sébastien Le Thuaut, à la tête de la direction de l'Éducation et de l'Enfance.

Accueil périscolaire

Avant et après l'école (jusqu'à 19h), le mercredi toute la journée et même le week-end (samedi et dimanche), ces enfants sont accueillis dans les écoles Albert-Camus, Pasteur ou Claude-Monet. Six animateurs et autant de personnels techniques sont ainsi mobilisés chaque jour, sur la base du volontariat qui est d'ailleurs très important. « Les personnels de l'Éducation nationale et de la Ville (personnels techniques et d'animation) travaillent de concert et il est réconfortant de voir autant de solidarité », tient à souligner Sébastien Le Thuaut qui ajoute : « toutes

les prestations d'accueil périscolaire et de restauration sont proposées aux familles concernées à titre gracieux ». Il insiste aussi sur le sens du service public dont les agents de la Ville font preuve : pour entretenir et désinfecter les locaux, servir les repas, animer les temps périscolaires... Et aussi veiller à la santé des enfants : à leur entrée à l'école, une infirmière municipale prend leur température. Quant aux gestes barrières, à commencer par un lavage des mains toutes les heures, ils sont strictement appliqués. « Nous faisons notre maximum pour agrémenter la journée des enfants. Par exemple, nous leur servons un goûter amélioré, avec une pâtisserie », souligne Sébastien Le Thuaut pour finir sur une note plus légère et... plus sucrée.

« Les personnels de l'Éducation nationale et de la Ville travaillent de concert et il est réconfortant de voir autant de solidarité »

Quelques chiffres

Entre 20 et 30 enfants de personnels soignants rueillois bénéficient de ce dispositif au quotidien.

Une trentaine d'enseignants sont présents pour assurer une permanence dans les 3 écoles.

Plus de 100 personnels d'animation (directeurs et animateurs) et 100 ATSEM ou personnels de service des écoles se sont portés volontaires, dès le début de la crise sanitaire, pour assurer ce service ou d'autres moins habituels : encadrement des marchés, permanence à la Boussole, portage de repas à domicile...

Assurer le bien-être des petits

Depuis le lundi 16 mars, l'ensemble des structures Petite enfance de la Ville sont fermées. Un changement important et soudain dans le quotidien des familles mais que les services ont anticipé dès le vendredi 13 mars. Comment ? En se réorganisant pour être opérationnels malgré ce contexte de crise.

Premier objectif pour les équipes des différentes structures Petite enfance : maintenir le lien avec les familles et les professionnels pendant le confinement. Dès lors, les adresses mails de chacun sont rapidement recueillies et mises à jour. Côté organisation, sur les 400 agents de la direction Petite enfance, une trentaine des 146 agents ayant des enfants de plus de 16 ans ont été mobilisés pour continuer à exercer leur activité sur le terrain, les autres étant confinés chez eux. Ensuite, il a été décidé que la crèche l'Orange bleue accueillerait les enfants des personnels indispensables (lire page 8), en raison de sa situation centrale et sa capacité (95 berceaux en temps normal). « Dès le vendredi 13 mars, 73 familles susceptibles d'avoir besoin d'un mode de garde ont été identifiées. Le mardi matin, ce nombre est passé à 12. Au final, 8 enfants se sont présentés. Un chiffre qui va évoluer au fil du temps, sachant que l'Orange bleue peut potentiellement accueillir des enfants de tout le département. Néanmoins, la capacité d'accueil maximum se montera à 32 enfants, répartis dans les 4 unités de la crèche, afin de limiter les contacts et risques de contagion. Au-delà, il est prévu d'ouvrir une deuxième structure, à savoir Les petits pas », précise Ewa Labus, directrice Petite enfance. Les parents ainsi que les assistantes maternelles ou parentales bénéficient également d'une écoute au travers de quatre permanences mises en place par la PMI, le Pôle d'accueil au domicile, la Villa familia et la direction Petite enfance.

Capacité d'adaptation des personnels

Accueillir les enfants de personnels indispensables, notamment les soignants, peut susciter des angoisses légitimes. Il a donc fallu d'abord rassurer les agents. Sur les conseils du médecin

Marie-Pierre Avril, directrice de la crèche l'Orange bleue



« Dès l'annonce du Président, nous avons impliqué tous nos professionnels Petite enfance. Prendre en compte leurs attentes, leurs idées mais aussi leurs peurs a été gage d'une organisation optimale. Les personnels de crèche, confinés chez eux ou sur le terrain, proposent chaque jour des activités pour occuper les enfants à la maison. Consentir aux agents d'exprimer leur créativité, cela permet aussi de désamorcer leurs angoisses. Tous les personnels qui sont mobilisés à l'Orange bleue ont un sentiment d'utilité. Ils se sentent aussi épaulés. Cela les motive pour le lendemain. Quant aux enfants, ils démontrent leur adaptabilité au changement. Avoir pu recueillir les dossiers de chacun en amont est aussi un plus pour créer du lien dès le premier jour et rassurer les tout-petits. Bref, l'intelligence collective est bel et bien une réponse à la crise ».



de la crèche, les mesures d'hygiène et les gestes barrières ont été renforcés. À titre d'exemple, les vêtements des enfants comme ceux des personnels de crèche sont désinfectés à l'aide d'un nettoyeur à vapeur sèche, chaque matin. 3 agents d'entretien ont été maintenus. 2 agents s'occupent des enfants, à raison d'une demi-journée par rotation. Dans le cadre de ce roulement, les collègues des autres structures Petite enfance intègrent l'Orange bleue. Au total, 5/6 agents sont mobilisés par semaine, issus de différentes structures. Une organisation qui révèle la capacité d'adaptation de tous ces personnels qui n'avaient pas l'habitude de travailler ensemble. C'est cette dynamique de groupe et cette solidarité spontanée qui contribuent au bien-être quotidien des enfants et de leurs familles. À noter, depuis le 28 mars, le maire a autorisé l'accueil des enfants des agents de la police municipale.

« C'est cette dynamique de groupe et cette solidarité spontanée qui contribuent au bien-être quotidien des enfants et de leurs familles »



Mieux vaut prévenir que guérir

Avec le confinement, les lieux que nous avons l'habitude de fréquenter ont progressivement tous fermé leurs portes. Si certains ont des aptitudes pour faire face à cette nouvelle situation, d'autres ont besoin d'être accompagnés. Tour d'horizon.



Continuer à être informé

Confiné.e à la maison, vous vous interrogez en matière de scolarité, de formation ou d'emploi. Posez toutes vos questions sur bij@mairie-rueilmalmaison.fr

Parmi les espaces publics qui ont fermé, les « structures jeunesse », à savoir les 6 « foyers Jeunes » dédiés aux 18-25 ans, les 12 « espaces liberté », sans oublier les 5 « Clubs de jeunes » ouverts aux 6-17 ans. Les services Jeunesse et Prévention-Médiation ont dû adapter leur offre.

Faire passer le message sur le terrain

« Aujourd'hui, on ne peut plus assurer l'aide aux devoirs physiquement auprès de la centaine d'élèves de primaire que nous accompagnons. Ainsi on appelle régulièrement leurs parents. S'ils nous font part de difficultés, nous relayons auprès des enseignants. Nous sommes là aussi pour rappeler aux familles que les enfants doivent continuer à être assidus », explique Malik Djekouane, chef du service Jeunesse. Sur le terrain, quatre à cinq agents du service jeunesse accompagnés de Djamel Oumlil, coordinateur des Clubs de jeunes, et une douzaine de médiateurs du service Prévention-Médiation

orchestrent des actions de sensibilisation. « *Aller sur le terrain, c'est dans notre ADN. En situation de confinement, on délivre le même message à tout le monde : restez à la maison pour protéger vos proches et vous-même. Notre action est également tournée vers les personnes isolées et fragiles* », insiste Florentin Manjakavelo, directeur des Actions de prévention et de médiation. La mobilisation de ces agents a permis de limiter fortement le nombre de regroupements de jeunes qui ont bien compris l'enjeu de la situation. « *Beaucoup prennent aussi de nos nouvelles. Cela fait chaud au cœur. Maintenir le lien social avec eux est d'autant plus important aujourd'hui* », ajoute Azzedine Laidouni, coordinateur des six accueils foyers Jeunes.

« *La mobilisation [...] a permis de limiter fortement le nombre de regroupements de jeunes qui ont bien compris l'enjeu de la situation* »

Anticiper les travaux d'été

Tous les équipements sportifs de la ville sont fermés mais des agents de la direction des Sports restent mobilisés. Leur mission : assurer une opération de nettoyage plus poussée que d'ordinaire et anticiper les travaux d'été. Poignées, sanitaires, entrées, vestiaires, carreaux... rien n'échappe à leur vigilance. Les douches sont mises en service tous les deux jours pour éviter l'apparition de légionnelle. Les agents effectuent aussi des tournées de contrôle trois fois par jour pour s'assurer que les équipements n'aient pas été « visités ». La reprise des activités et la saison 2020-2021 se préparent également en lien (par téléphone) avec les associations dont les adhérents apprécieront de profiter d'espaces excellentement entretenus !



L'Avant-scène se mobilise

L'Avant-scène propose en effet aux jeunes qui y pratiquent une discipline artistique de poursuivre leur enseignement sous forme de leçons individuelles ou en petits groupes par l'intermédiaire de visio-conférences. Une centaine de jeunes suivant des cours de guitare, solfège, comédie musicale, chant et théâtre sont concernés.



Saïd Khechai, coordinateur des relations avec les établissements scolaires

« *J'interviens à pied ou en voiture dans les résidences sociales et dans les quartiers pavillonnaires. En général, je pars du centre-ville pour aller jusqu'aux bords de Seine. Malgré la distanciation, je suis là pour rappeler*

les règles du confinement mais aussi expliquer les dangers ou les modes de transmission de ce virus. J'explique aux parents que je croise avec leurs enfants que ces derniers peuvent être asymptomatiques mais porteurs du virus, ce qui peut être dangereux pour les grands-parents. Quand je m'adresse aux jeunes, ce sont plutôt les chiffres qui leur parlent le plus. Quand je leur dis que le coronavirus a déjà fait plus de 3000 morts en France, ça les marque ! »



« Notre » réserve citoyenne !

À quelque chose malheur est bon, dit le proverbe ? Difficile d'imaginer pire scénario que celui que nous partageons et, pourtant, il peut en ressortir du bon, du très bon même. Le meilleur exemple est cette « réserve citoyenne » qui s'est constituée très vite et de manière spontanée et qui complète la « réserve communale de la sécurité civile » déjà mobilisée.

Pour rejoindre la réserve citoyenne : l'application J'aime Rueil, je participe ou le site jaimerueiljeparticipe.fr. Si vous connaissez des personnes fragiles ou isolées, merci de les signaler au 0800 092 500.



Qui dit confinement dit isolement. Face à l'urgence de la situation (faire ses courses, acheter ses médicaments, etc.) la Ville a immédiatement réagi pour apporter son soutien à toute personne qui en avait besoin. « Il peut autant s'agir d'une femme seule avec ses enfants, d'un jeune adulte en situation de handicap ou d'une personne âgée, fragile ou malade. Ils sont bloqués chez eux ou préfèrent ne pas sortir », explique Dominique Paulo, directeur général adjoint. Ce sont les services Citoyenneté et Vie associative qu'il dirige qui sont à l'origine de cette « réserve citoyenne ». « Nous gérons déjà les candidatures au bénévolat et les initiatives citoyennes sur la plateforme jaimerueiljeparticipe.fr. Aujourd'hui, cinq agents se chargent à tour de rôle d'effectuer la mise en relation des personnes et d'assurer le suivi des missions » ajoute Laurent D'Avrincourt, directeur du pôle Cadre de vie. La plateforme sert en quelque sorte à alimenter une base de données, la plus importante étant l'adresse du réserviste. « Nous privilégions toujours la proximité géographique entre la personne aidée et le réserviste, pour limiter au maximum ses déplacements », confirme Jean-Simon Pasadas, conseiller municipal, très investi dans le dispositif.

Déjà 1016 volontaires*

Laurent d'Avrincourt est lui-même impressionné par l'ampleur de la mobilisation des Rueillois : « dès le début du confinement, nous avons enregistré 150 demandes de réservistes. Aujourd'hui, ils sont 1016 », témoigne-t-il en précisant : « Les personnes à aider nous sont souvent signalées par les associations et les conseillers de village, les gardiens et même les syndics de copropriété. Et chaque Rueillois peut nous donner les coordonnées d'un voisin en difficulté ». Pour cela, un

seul numéro à composer : 0800 092 500. Objectif : aider tout en apportant un peu de joie à des personnes dont le quotidien est un peu plus terne. Un bel exemple nous est donné par Éric Fradet, directeur de service de la Maison de l'autonomie : « Nous avons transmis à la réserve citoyenne la demande de la fille d'un homme de 96 ans dont le seul souhait était de continuer à pouvoir profiter de son petit plaisir quotidien composé d'une baguette, de deux croissants et de quatre fruits frais. Quel plaisir d'avoir pu le satisfaire ! » Outre cette mission d'urgence, la municipalité met en œuvre une deuxième phase qui permettra

d'apporter, toujours via la plateforme, de l'aide sous d'autres formes, en matière de soutien psychologique ou encore d'aide aux devoirs à distance. L'idée est de mettre en face de chaque besoin exprimé les talents et savoir-faire de chacun. À l'heure où s'écrivent ces lignes, plus de 146 personnes bénéficient des services de la réserve citoyenne, un chiffre qui devrait continuer d'augmenter. Les principaux intéressés se reconnaîtront. Qu'ils soient ici remerciés pour leur sens de la citoyenneté et leur générosité.

* Informations du 8 avril



Lauren, 24 ans, consultante pour l'industrie et réserviste

« Parce qu'elle connaissait mon désir d'aider en cette période où on se sent plutôt inutile, ma mère m'a parlé de cette réserve citoyenne. Alors je me suis inscrite sur la plateforme de la Ville et, dès le lendemain, on m'a contactée pour me dire qu'une dame âgée habitant à une rue de chez moi avait besoin d'aide pour faire ses courses, son aide à domicile vivant trop loin de Rueil. Elle s'appelle Gisèle et elle est ravie de me voir arriver avec ses courses, trois fois par semaine. Rien de compliqué pour moi : je les fais en même temps que les miennes, ça me prend peu de temps. Quand je lui dépose ses sacs, on en profite pour discuter un peu, elle me parle de son fils et, maintenant, elle me téléphone presque tous les jours. C'est évident que cette situation nous amène à vivre des expériences que nous n'aurions sans doute pas connues. Je n'aurais jamais rencontré Gisèle ! »



Joël Caucat, réserviste

« En tant que président de l'association culturelle M'Danse Studio, j'ai reçu la demande de participer à la réserve citoyenne. Engagé déjà à plusieurs titres, je me suis immédiatement rendu disponible, d'autant plus que je suis en télétravail. Au début, j'étais surpris de ne pas avoir été appelé, mais depuis hier je suis opérationnel : il faut donner le temps aux organisateurs de nous trouver des missions adéquates ! »



Faire respecter les règles du confinement

« Ce n'est pas le virus qui circule en France, ce sont les hommes et les femmes qui le font circuler », répétait samedi 14 mars le directeur général de la Santé, Jérôme Salomon. Du coup, le Président de la République a imposé le confinement général des Français. Une mesure forte qu'il revient à chaque commune de faire appliquer sur son territoire.

À Rueil, les agents de la police municipale sont donc à pied d'œuvre pour s'assurer que les habitants respectent les principes du confinement. Cela a nécessité un redéploiement de leurs missions et de leurs moyens.

Papiers s'il vous plaît !

« Restez chez vous ». Ce mot d'ordre est au cœur des missions quotidiennes des agents de la police municipale qui sillonnent à pied ou en voiture tous les quartiers. À eux de vérifier que les habitants ne sortent pas sans raison valable, notamment sur les bords de Seine ou dans tout autre espace interdit, et que leur attestation est valable. Si tel n'est pas le cas, les agents ont désormais le droit de verbaliser, depuis la promulgation de l'état d'urgence sanitaire et ce pendant une durée de deux mois. Les agents s'assurent aussi que les distances de sécurité sont respectées dans les queues devant les commerces. Et pour que le message soit entendu de tous, les voitures de la police municipale ont été équipées de haut-parleurs et de mégaphones. La dernière semaine de mars, 613 contrôles ont ainsi été effectués et 25 personnes verbalisées.

À mesure exceptionnelle, équipes d'exception

« Ce sont 22 agents qui sont actifs sur la ville, de jour comme de nuit. Deux patrouilles de deux agents chacune assurent une surveillance permanente, tandis que deux agents de surveillance de la voie

publique (ASVP) se déplacent dans les zones sensibles. Deux agents sont également dédiés aux parcs et jardins (lire page 14). Ils doivent vérifier qu'il n'y a aucune tentative de franchissement des grilles. Enfin, ajoutons deux opérateurs-vidéo au sein du Centre de supervision urbaine (CSU) qui réceptionnent les images des 130 caméras de vidéo-protection. La période de confinement peut être propice aux cambriolages, que ce soit dans les commerces fermés ou dans certains quartiers. Il faut donc rester vigilants », explique Emmanuel Bartier, directeur de la Sécurité publique au sein

« Les agents ont désormais le droit de verbaliser »

de la mairie. Les agents de la police municipale fonctionnent par roulement : une semaine de quatre jours de travail puis trois jours de repos et, la semaine suivante, trois jours de travail puis quatre jours de repos. Au total, ils effectuent des journées de 12 heures. « Cette nouvelle organisation permet aux agents d'être le plus opérationnel possible. Et puis cela participe également à la cohésion des équipes », souligne Bertrand Bonneville, chef de la police municipale. Ajoutons que les quatre cavalières de la brigade équestre ont été intégrées dans les unités pédestres, leurs chevaux étant au vert. Un changement de métier donc pour ces dernières.

Le maire a tenu à ce que les équipes soient équipées de gants et de masques pour effectuer les contrôles. Les agents doivent aussi désinfecter, tous les jours, leur véhicule et leurs matériels, afin d'éviter de se contaminer et de contaminer leur famille ou leurs proches.



Raphaël Joséphine, agent de la police municipale et adjoint au chef de service



« Nous contrôlons presque 200 personnes par jour. Nous vérifions si l'attestation est datée et rédigée correctement, bien sûr, en respectant le mètre de sécurité.

Si au début il y avait encore beaucoup trop de monde dans les rues ou sur les berges de Seine, notamment des joggeurs qui couraient sans attestation, les Rueillois, très rapidement, ont pris conscience de l'importance des mesures à respecter en restant chez eux. Du coup, on met de moins en moins d'amendes. Et puis, lorsqu'on patrouille, on discute (de loin) aussi avec les Rueillois. Beaucoup d'habitants nous remercient et nous encouragent. Cela fait du bien au moral et valorise notre travail quotidien en cette période inédite pour tous ».

Chantiers arrêtés



**Olivia Bellanger,
chef de projet
écoquartier
de l'Arsenal**



« Les Rueillois se posent beaucoup de questions quant à la reprise des travaux au sein de l'écoquartier. Ils doivent savoir qu'un guide des bonnes pratiques, tenant compte des règles sanitaires en vigueur, est désormais entre les mains des fédérations du bâtiment. Il sera alors de la responsabilité de chaque acteur de s'y conformer. En tant qu'aménageur du projet, nous sommes en relation avec chaque promoteur et chaque entreprise concernés pour s'assurer qu'ils restent mobilisés, et ils le sont ! De par sa taille, l'écoquartier sera peut-être plus long que les autres chantiers à redémarrer, le temps que toutes les garanties de reprise dans des conditions de sécurité maximum soient réunies ».

Chantiers mis sur pause, rues quasiment désertes, parsemées de seulement quelques voitures... Les bruits de la ville ont laissé place à un silence pour le moins inhabituel. Ce que ce calme ne dit pas, c'est que des hommes continuent d'œuvrer, en coulisse, sur les impacts de cette situation qui ralentit le rythme de la ville.

Il ne vous aura pas échappé que les chantiers ont été, dès le début de la crise sanitaire, arrêtés de manière assez radicale de la part des différents opérateurs. Et ce, parce que, sans mesures adaptées ni méthodologies spécifiques,

les conditions de travail sur un chantier sont incompatibles avec les mesures de protection et notamment la distance imposée entre deux personnes qui, au contraire,

doivent souvent se rapprocher pour porter ensemble de lourdes charges. Voilà pourquoi la construction de l'écoquartier - qui regroupe en fait une dizaine de chantiers parmi lesquels celui du complexe sportif, dont la Ville est le maître d'ouvrage, des commerces, des logements, de la voirie et des réseaux - a été stoppée en trois jours de temps. « Mais ces chantiers

ne sont pas pour autant laissés à l'abandon, assure Fatima Abdulkader, directrice générale de la SPL Rueil Aménagement. Nous faisons appel à une police de chantier qui les surveille et un coordinateur SPS, en matière de sécurité et de protection de la

« Pour l'écoquartier [...] nous faisons appel à une police de chantier qui les surveille »

santé sur les chantiers, veille à la sécurisation de ces zones, pour éviter que le public n'y pénètre et ne s'y blesse ».

En parlant de public, les Rueillois qui avaient planifié des travaux (construction, extension...) avant la période de confinement doivent savoir que, fermeture partielle du service du droit du sol et de l'urbanisme oblige, leur permis de construire risque d'être retardé. En effet, dans le cadre de l'ordonnance du 25 mars⁽¹⁾, toute demande déposée après le 12 mars ne pourra être instruite

qu'à partir du 25 juin. Cependant, les demandes urgentes, sur les permis en cours d'étude, sont traitées par les agents qui assurent une permanence physique et téléphonique.

Transports pour aller travailler

Pour les Rueillois qui n'ont pas d'autre choix que d'emprunter les transports en commun pour aller travailler, la Ville est en contact quotidien avec la RATP pour connaître l'état du trafic des bus, métros et RER⁽²⁾. Localement, comme le dit Stéphane Coulon, chef du service Mobilité et Équipement urbain, « la ligne 263, exploitée avec des minibus, a été maintenue le plus longtemps possible et des bus de substitution sont désormais proposés. Si les lignes 564, 565 (services urbains) et 263 (ex-563) ont été suspendues, il a été décidé, malgré la réduction des effectifs, de maintenir les lignes essentielles et les plus structurantes ». Dans l'ensemble, le trafic est réduit mais, contrairement aux travaux, il n'est pas à l'arrêt.

(1) ordonnance n° 2020-306, relative à la prorogation des délais échus pendant la période d'urgence sanitaire et à l'adaptation des procédures pendant cette même période.
(2) informations disponibles sur le site vianavigo.com.

P

Stationnement gratuit

Pour accompagner les mesures de confinement et lever toute inquiétude en ce qui concerne l'occupation du domaine public, le maire a aussitôt décidé la gratuité de l'intégralité du stationnement en surface. Une bonne nouvelle pour les automobilistes qui ne possèdent pas de garage. « Jusqu'à la fin du confinement, les horodateurs sont placés en mode hors service mais, évidemment, le stationnement gênant reste interdit ! », souligne à juste titre Frédéric Sgard, conseiller municipal délégué à la Circulation.

Des espaces publics désertés



Fin de se promener dans les parcs, jardins et cimetières, sur les berges de Seine et dans le bois de Saint-Cucufa. Pour s'assurer que les Rueillois respectent la consigne, la Ville a dépêché ses services pour apposer des panneaux à l'entrée de ces lieux jusqu'alors très fréquentés par le public. Au total, **9** calicots ont été installés sur les berges de Seine, **6** à l'entrée du bois de Saint-Cucufa et **3** au niveau des 2 cimetières de la ville. Le tout en **à peine 24 heures !**

Merci aux agents des ateliers municipaux, du service Signalétique et de la voirie qui, sous l'égide de leur responsable respectif, Éric Dupuis, Christian Thous et Christophe Billard, ont fait preuve d'une réactivité à toute épreuve.

Depuis le 16 mars, tous les parcs et jardins de Rueil sont fermés. Pour autant, leur entretien se poursuit. La propreté, obligation de service public, reste aussi assurée grâce à une mobilisation quotidienne des agents concernés. De plus, depuis l'arrêté préfectoral du 20 mars, les parcs, les jardins, la forêt de Saint-Cucufa, les berges de Seine et les cimetières ont été interdits à la promenade.

Fermer les 37 parcs, jardins et squares de la ville ne veut pas dire ne plus intervenir. « *Le confinement, étendu sur la durée, nous a amenés à sonder nos prestataires pour savoir ceux qui restaient ouverts, sachant que chacun est affecté à une typologie de lieu : écoles, abords de bâtiments, friches, parcs et jardins. Pour le moment, seule l'entreprise en charge des parcs et jardins a cessé son activité. Nous pallions l'entretien essentiel des espaces verts grâce aux jardiniers de la Ville. Leurs interventions sont bien évidemment sécurisées : un seul agent par véhicule et du gel hydroalcoolique à disposition* », explique Jérémy Noble, directeur du pôle Environnement. Objectif du dispositif : parer aux urgences, à savoir traiter les chutes d'arbres qui pourraient subvenir, assurer un entretien minimum des massifs fleuris comme celui situé devant l'hôtel de ville, essentiellement du désherbage (naturel !) pour éviter que les adventices ne deviennent trop envahissantes, traiter les abords de bâtiments emblématiques

ou le parc Carrey de Bellemare, où des prairies fleurissent au printemps. Les abords de voirie sont eux traités par les prestataires habituels en lien avec le service voirie de la Ville. À la ferme du mont Valérien, si les portes sont fermées au public, les animaux, eux, sont toujours là et ont besoin d'être nourris (lire témoignage).

L'intérêt d'une gestion différenciée

Mais cette crise sanitaire est aussi porteuse de nouvelles réflexions. « *La question du lien entre les pandémies et le réchauffement climatique se pose. De même, l'entretien des parcs et jardins, tel qu'il se fait durant le confinement, permettra aussi aux Rueillois de prendre conscience de l'intérêt d'une gestion différenciée des espaces verts. Enfin, après la crise, il faudra être vigilant à ne pas interrompre brutalement le cycle de vie des espèces en intervenant massivement* », ajoute Jérémy Noble.



Kamel Tacherift, responsable de la ferme du mont Valérien

« *Le plus dur dans cette période, c'est de ne plus voir de public, enfants et familles. Dès l'allocation du Président, spontanément, un de mes collègues, Didier Schmitt, a souhaité rester avec moi à la ferme.*

Nous alternons chacun 3 jours de travail, sans jamais nous croiser. Les animaux continuent à être nourris puisque les fournisseurs nous livrent le fourrage tous les 15 jours. J'avais aussi anticipé les naissances en stockant du lait en quantité pour nourrir les chevreaux. Le nettoyage des boxes et des extérieurs nous occupe aussi beaucoup. Véolia continue d'ailleurs à nous accompagner en évacuant le fumier. Ma seule problématique : diminuer la quantité de lait produit par les chèvres, puisque je ne peux plus fabriquer autant de fromages qu'avant. Du coup, j'ai opté pour du foin plutôt que de la luzerne pour nourrir les animaux, ce qui ralentit la production de lait ».

mais entretenus



Jean-Marie Radenac, responsable d'un centre de services Suez

« Depuis janvier 2020, une quarantaine de nos agents travaillent au nettoyage urbain et au maintien de la propreté à Rueil-Malmaison. Dès le début de la crise, nous avons mis en place des mesures fortes : communication auprès de nos agents, balisage, renforts de matériels pour assurer la sécurité des équipes, désinfection quotidienne des cabines de nos camions. Nous avons aussi adapté nos prestations pour répondre à la demande du maire qui souhaitait le nettoyage des abribus. Une laveuse équipée d'eau et de désinfectant passe deux fois par semaine dans les abribus très fréquentés (gare routière, centre-ville, quartier de la Fouilleuse, grands axes, hôpitaux) et à proximité des maisons de retraite, et une fois par semaine dans les autres abribus. Tous nos agents répondent présents chaque jour. Les Rueillois ne manquent pas de les remercier, soit en applaudissant à leur passage depuis leur balcon, soit en laissant des petits mots ».

« Certes, nous avons une obligation de service public en matière de propreté. Mais au-delà, 100 % de mes agents confinés se sont immédiatement dits disponibles alors qu'ils auraient pu exercer leur droit de retrait. L'esprit de service public est dans leur ADN », se félicite Christophe Billard. Moins de monde en ville et les écoles fermées, c'est aussi l'opportunité pour les agents de nettoyer les rues plus en profondeur comme les cours d'écoles. Un plus pour garantir un niveau sanitaire exemplaire le jour de la reprise de l'activité.

Chantiers arrêtés

De la même manière que les usagers limitent leurs déplacements, la Ville vit à un rythme bien plus ralenti qu'à la normale. Tous les chantiers en cours ont été arrêtés. Pour autant, les services municipaux s'activent chaque jour pour maintenir les rues propres et sécurisées. « Depuis la mise en place du confinement, un chef d'équipe se déplace chaque jour pour relever les anomalies

« Pour chaque intervention, nous choisissons un nombre d'agents adéquat. L'idée étant que tous se croisent le moins possible »

concernant la voirie, telles qu'un nid de poule, un trottoir désagrégé et dangereux ou un panneau sens interdit manquant. Pour chaque intervention, nous choisissons un nombre d'agents adéquat. L'idée étant que tous se croisent le moins possible. Respect des distances de sécurité, un seul agent

par camion, port de masque et gants chirurgicaux, gel hydroalcoolique... rien n'est laissé au hasard. Nos équipes ont notamment été à pied d'œuvre pour installer les barrières et le marquage au sol sur les marchés couverts jusqu'à leur fermeture », souligne Christophe Billard, chef du service Voirie-Entretien-Propreté-Collecte.

Contrairement à d'autres villes voisines, Rueil continue à assurer 100 % du ramassage des bacs de collecte de déchets, y compris celui des encombrants et du verre. Une qualité de service qui s'explique par le Plan de continuité de l'activité (PCA) adopté par Sepur, l'entreprise prestataire sur le volet gestion des déchets. En partenariat avec la Ville, celle-ci a priorisé la sécurité de ses collaborateurs. Une seule personne, au lieu de deux habituellement, est chargée de jeter les ordures dans la benne du camion, afin de limiter les contacts entre collaborateurs. De même, toutes les rues de Rueil sans exception continuent à être nettoyées par l'entreprise prestataire, Suez. Là encore, la sécurité des collaborateurs est privilégiée. Afin de respecter la distance d'un mètre de sécurité, lors de chaque intervention, le conducteur du camion n'emmène qu'un seul agent, qui reste posté à l'arrière, côté opposé.

Il faut sauver nos (petits) commerces !

Depuis toujours la Ville multiplie les initiatives en faveur du commerce de proximité et de l'économie locale en général. A fortiori pendant cette crise sanitaire. Au fur et à mesure des évolutions des interdictions, différents dispositifs ont été mis en place. Objectifs : permettre aux Rueillois de continuer à s'approvisionner sur place et aider les commerces et les petites entreprises, autorisés à ouvrir ou non, à surmonter cette période inédite. Chronique des mesures prises.



problématiques liées au "présent et à l'après" des activités économiques locales, explique Nadia Adjmi, directrice générale adjointe en charge du Commerce et de l'Artisanat, surtout après l'obligation de fermer les marchés ».

Produits frais et solidarité

En effet, bien que les services de la Ville et les commerçants eussent pris toutes les précautions sanitaires nécessaires (identifications des points d'entrée et de sortie, parcours balisés, marquage au

activité », poursuit Nadia Adjmi. Ainsi, dès le 24 mars, via la plateforme jaimerueiljeparticipe, il était possible de recenser les commerçants forains susceptibles d'adhérer à l'initiative. Dès le lendemain, les Rueillois ont commencé à passer leurs commandes et aller les chercher sur des points de retrait, ou bénéficier de livraisons gratuites à domicile. « Souvent, les clients s'organisent entre voisins pour regrouper les courses et rendre aussi service à ceux qui ne sont pas à l'aise avec les applications et Internet », témoigne Bessaim, commerçant de fruits et légumes.

« Nous nous sommes situés dans l'anticipation des problématiques liées au "présent et à l'après" des activités économiques locales »

Dès le 15 mars, les consignes ont été strictes : « pendant la période de confinement, seules les courses essentielles sont autorisées », énonçait le site Internet du gouvernement. Il s'en suivait la liste des commerces considérés comme indispensables (alimentaires tels que boulangeries, boucheries, poissonneries, primeurs, supermarchés, etc., pharmacies, banques, stations-service, maisons de la presse) qui pouvaient rester ouverts (et recevoir du public sous condition de respecter les précautions sanitaires) et la liste des boutiques obligées de baisser le rideau.

Parmi les urgences traitées par la « cellule de crise », la question du soutien au commerce et à l'économie locale s'est posée comme primordiale du début. « Nous nous sommes situés dans l'anticipation des

sol des règles de distances sociales, protection des étals, etc.), les marchés alimentaires ont été fermés suite à la décision du Premier ministre du 23 mars. Aussitôt, la mairie s'est activée pour mettre en place le dispositif « Rueil marchés solidaires » dans « l'objectif d'une part de répondre à la demande de la population désireuse de continuer à s'approvisionner en produits frais et d'autre part de permettre aux commerçants forains rueillois d'exercer leur

Face au succès et à l'utilité de l'opération, le maire a souhaité élargir le dispositif aux commerces de bouche « sédentaires » de la ville. Une carte interactive de ces activités a été lancée le 7 avril. « Progressivement mise à jour par les conseils de village, elle permet aussi de solliciter la réserve citoyenne pour la livraison des courses », précise Laurent D'Avrincourt, directeur du pôle Cadre de vie. Cette mobilisation générale est la preuve que

les Rueillois tiennent à leurs boutiques de proximité et n'attendent que de les retrouver dès leur réouverture !

Surmonter la période

Mais pour que commerces et activités de proximité puissent rouvrir, il faut qu'ils aient survécu à cette période. Dès le début du confinement, il est apparu évident que l'épidémie de coronavirus aurait de lourdes conséquences économiques. « *Nous nous sommes immédiatement activés également pour accompagner nos petits commerçants, artisans et entrepreneurs locaux obligés de réduire ou cesser leur activité* », insiste Nadia Adjmi. Des aides et des dispositifs ont été mis en place en partenariat avec les deux associations de commerçants de la Ville, les partenaires institutionnels tels que la chambre de commerce et d'industrie des Hauts-de-Seine (CCI92), la chambre des métiers et de l'artisanat ainsi que les partenaires privés (bailleurs sociaux ou gestionnaires privés). Dès le 15 mars, les intéressés ont été informés par courrier. La Ville a négocié, lorsque c'était possible, le report ou l'exonération des paiements des loyers et des abonnements aux parkings souterrains.

Quelques jours plus tard, le 30 mars, les TPE/PME de Rueil ainsi que les startups recevaient elles aussi un courrier de soutien de la part de la Ville. La mission du Développement économique s'engageait à leur côté pour les aider dans toutes sortes de démarches (lire encadré).



Mesures d'urgence

Délais de paiement d'échéances sociales et/ou fiscales, report du paiement des loyers ou des factures, mises en place du chômage partiel, etc., l'État a mis en place plusieurs dispositifs d'aide.

- Renseignements sur economie.gouv.fr/coronavirus-soutien-entreprises
- Chambre de commerce et de l'industrie des Hauts-de-Seine :
01 55 65 44 44 ou par mail
urgence.entreprise@cci-paris-idf.fr
- La mission du Développement économique reste à votre disposition pour vous aider (Pascale Gibert, élue, au 06 60 11 42 85, François Bargoin au 01 71 06 10 55 et Patricia Guilbaud au 01 47 32 57 39)

« Rueil marchés solidaires »

Producteurs, commerçants et clients se sont organisés via la plateforme [jaimerueiljeparticipe](http://jaimerueiljeparticipe.com) pour profiter du dispositif « Rueil marchés solidaires ». Trois points de retrait sont en place et deux verront prochainement le jour (lire encadré). Reportage le 8 avril, à l'emplacement habituel du marché des Godardes.

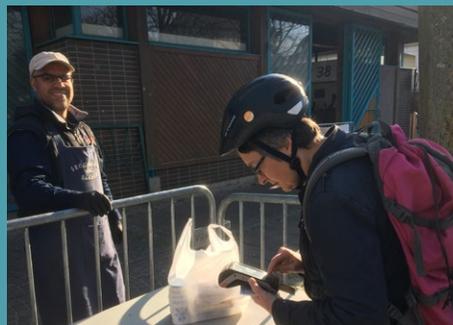


Bessaim, le primeur au milieu de ses cagettes.

9h. La queue des clients est bien encadrée par les bénévoles des conseils de village et de la réserve citoyenne. À l'intérieur, les commerçants se comptent sur les doigts d'une main, mais toutes les marchandises sont présentes : fruits, légumes, produits laitiers, volailles...

Certes, l'activité est réduite, mais clients et commerçants apprécient. « *Je fais mes achats à Rungis, c'est compliqué : moins de produits et plus chers que d'habitude, mais il faut bien travailler*, explique Bessaim, le primeur, au milieu de ses cagettes. *Ici, sur les points de retrait, j'ai gardé mes clients habituels qui me passent leur commande par SMS. Les livraisons, je les réserve à quelques personnes âgées*. « *Je m'approvisionne chez les petits producteurs, mais mon chiffre d'affaire*

s'est réduit de plus 50 %, ajoute Mohamed, le Fromager du Berger. *Avec mon associé, on a dû s'organiser autrement. J'ai gardé les points de retrait à Rueil parce qu'ils sont très bien organisés !* ». En face, à la distance réglementaire, une lueur d'espoir arrive de la part de Aude, de Levasseur producteur. « *Nous sommes maraîchers et pour l'heure nous n'avons aucun souci pour la main d'œuvre. Nous sommes 15 dans notre entreprise et nous travaillons tous ! Dès la fermeture des marchés, nous nous sommes réparti les tâches autrement pour être toujours présents sur les points de retrait et les boutiques éphémères rue Paul Vaillant-Couturier et à Nanterre. Les seuls clients que nous avons perdus, ce sont ceux de Paris : les livraisons sont trop compliquées et nous n'avons pas eu d'interlocuteurs dédiés comme c'est le cas ici à Rueil !* ».



Marie-France, une cliente, en train de récupérer sa commande auprès de Mohamed, le fromager.

À l'extérieur, nous demandons à une Rueilloise venue récupérer son panier si le dispositif lui convient. « *Je regrette fortement la fermeture des marchés, mais ce système de retrait est bien fait, je l'utilise depuis sa mise en place : j'ai ainsi mes produits frais. Et puis c'est solidaire ! Ça permet aux commerçants de se tenir à flot et de continuer à vivre* », conclut Marie-France, confiante de retrouver bientôt ses habitudes dans le quartier.



Points de retrait

- Buzenval, à l'emplacement du marché
- Godardes, à l'emplacement du marché
- Rueil-sur-Seine, au centre Michel-Ricard
- Au centre Riber et à la salle Gallieni (place Jean-Bru) : opérationnels à partir du 14 avril



Confinés mais cultivés !



Être confiné n'est pas facile à vivre. On ne peut plus profiter par exemple de ses activités culturelles préférées. Dès lors, la Ville, par le biais de son pôle Culture et de son tissu associatif, s'est rapidement mise en ordre de marche pour continuer à proposer aux Rueillois des rendez-vous pour s'évader... tout en restant chez soi !

non seulement à plus de 1300 titres de presse en illimité et de la vidéo (en partenariat avec Arte et UniversCiné) mais aussi à des ressources d'apprentissage (bureautique, multimédia, langues), de soutien scolaire et de musique », ajoute Béatrice Branellec, directrice adjointe de la médiathèque. 100 inscriptions ont été enregistrées à fin mars sur le site mediatheque-rueilmalmaison.fr. Preuve en est que cela répond à un besoin des Rueillois. La page Facebook de l'équipement, alimentée quotidiennement par ses bibliothécaires, a donné des bons plans de spectacles, BD, podcasts pour les enfants, idées lecture, expositions virtuelles... Retrouvez toutes les informations sur mediatheque-rueilmalmaison.fr

Première initiative : assurer la continuité de l'enseignement pédagogique proposé par le conservatoire à rayonnement régional (CCR) et par l'École municipale d'arts. « La centaine d'enseignants des deux structures s'est tout de suite mobilisée pour permettre aux élèves de suivre des cours individuels à distance », souligne Jean-Louis Bouillère, directeur du pôle Culture.

Médiathèque 2.0

Ensuite profiter des documents de la médiathèque. Pour répondre aux nouveaux besoins de ses usagers, depuis juin dernier, la structure propose à ses adhérents d'accéder à une offre de presse en ligne et de VOD. Dès le vendredi 27 mars, le maire a décidé d'élargir à l'ensemble des Rueillois, adhérents ou non, sous forme d'un abonnement gratuit valable jusqu'au 10 mai. « Il permet d'accéder

Un tissu associatif connecté à ses adhérents

Le temps du confinement, plusieurs associations ont choisi de proposer, via la plateforme jaimerueiljeparticipe.fr, rubrique « projets », de nouveaux services pour maintenir le lien avec leurs adhérents et/ou continuer à promouvoir leur activité. Gratuits en ligne : cours de zumba pour tous par M'Danse Studio, cours de yoga pour les enfants par l'association Yogalou, contes et histoires audio par la compagnie J'te raconte pas, cours de danse pour les adhérents de JDanse, cours de peinture par L'atelier Contraste et des ateliers d'initiation au numérique par Rueil Digital. Cette dernière a aussi lancé un concours intitulé « Confinement vôtre » ouvert à tous les photographes amateurs rueillois. Quant aux associations régionales, elles ont été actives, comme le Free Ch'ti Club qui a envoyé chaque jour à ses adhérents un billet d'humour. Enfin, signalons l'action des Scouts de Rueil qui ont écrit des petits messages pour les personnes âgées de la maison de retraite Cognacq-Jay et réalisé des dessins pour les soignants.

Tiziana De Carolis, professeur de composition au sein de l'association « Il Ponte »



« Le mercredi soir, je donne des cours de chant à 12 élèves au sein de la Maison des arts et de l'image. Nous devons faire un stage en mars et préparons le festival d'art choral de juin, Polyphonia. Je n'ai pas voulu abandonner ces projets. On a d'abord tenté un cours collectif en vidéo mais trop compliqué : c'était cacophonique ! Du coup, j'ai décidé d'être la seule à avoir un micro actif et puis j'ai opté pour une technique vocale que chacun réalise chez soi : faire des vocalises en soufflant dans une paille à l'intérieur d'une bouteille remplie d'eau. D'une part, les élèves découvrent leur voix autrement, se dévoilent plus facilement individuellement et en même temps apprennent à s'écouter les uns les autres. Quand le groupe reprendra en présentiel, je suis certaine que nous aurons un résultat d'ensemble bien meilleur. Au final, la contrainte s'est transformée en opportunité puisque j'expérimente une méthode de chant en ligne plutôt efficace ! Et puis continuer les cours en mode digital, cela apporte un peu de bonheur et rompt l'isolement ».

Visites virtuelles des musées

Le confinement peut aussi être l'occasion pour visiter virtuellement un des châteaux des villes du réseau « Villes Impériales ». Rendez-vous sur ville-imperiale.com, rubrique agenda, pour pénétrer dans le château de Malmaison ou celui de Fontainebleau, découvrir les collections du musée d'archéologie nationale de Saint-Germain-en-Laye ou s'amuser avec la ville de Brienne.

Quand l'ennemi n'était pas viral mais allemand

En ces temps de confinement inédit, la vie n'est pas sans rappeler par certains aspects – toute proportion gardée – le quotidien des Français durant la Seconde Guerre mondiale, sous l'Occupation. Bien plus longue et plus difficile que celle que nous connaissons aujourd'hui, cette période est relatée dans *Les heures sombres de Rueil-Malmaison*.



Après la « drôle de guerre », Rueil-Malmaison est contrainte de vivre sous le joug de l'Occupant. Le mois de juin 1940 voit d'abord la ville se vider de la quasi-totalité de sa population et de ses services : jeunes et vieux, valides et malades, boutiquiers, pharmaciens, pompiers, ambulanciers, policiers, employés des pompes funèbres et de la mairie, tous fuient l'Allemand que la rumeur annonce. C'est la débâcle. Après une nuit de combat cauchemardesque pour les quelque 800 Rueillois restés chez eux et tenus dans l'ignorance, l'ennemi s'installe.

« Toutes les bonnes volontés de la ville unissent leurs forces au service de la collectivité pour tout réorganiser »

Toutes les bonnes volontés de la ville unissent leurs forces au service de la collectivité pour tout réorganiser, notamment le ravitaillement. Des centres de distribution de repas sont créés, les magasins d'alimentation fermés sont rouverts, un marché permanent est mis en place. Des représentants de la mairie vont chercher de la viande à Paris et jusque dans l'Eure et la Sarthe. Des travailleurs vont arracher les légumes dans les exploitations maraîchères abandonnées. Les services essentiels sont remis sur pied, à commencer par la collecte des ordures ménagères et la santé. Les bureaux principaux de la mairie recommencent également à fonctionner. Début juillet, les services et les administrateurs partis en exode reviennent, sous les huées des habitants.

Rapidement, un règlement est imposé par l'Occupant, qui oblige les débits de boisson à fermer à 21 heures et qui instaure un couvre-feu entre 22 heures et 5 heures. Des permis spéciaux sont prévus pour les personnages officiels, les prêtres, les médecins, les sages-femmes... Les Allemands achètent et réquisitionnent quantité de denrées

et de marchandises pour leurs propres besoins, ce qui, ajouté aux difficultés de production, ne tarde pas à causer des pénuries. Le rationnement entre en vigueur, avec une liste de produits qui s'allonge chaque jour un peu plus, à l'instar des queues devant les magasins. Un service municipal du ravitaillement est créé en février 1941 pour alimenter les commerces. Un service civique rural est également instauré, qui permet de réquisitionner les jeunes hommes aptes au travail agricole. 460 Rueillois sont ainsi envoyés aux champs. Des jardins ouvriers, protégés par des gardes, sont enfin aménagés par la mairie pour contribuer au ravitaillement des familles. La vie économique tourne également au ralenti, faute de marchandises et de main d'œuvre. Nombre d'entreprises demandent

qu'elles soient rapatriées ou de pouvoir conserver le ou les employés indispensables à leur activité.

Pour gérer ce quotidien extraordinairement difficile, les Français appliquent scrupuleusement deux grands principes : ne rien perdre et faire durer. Entre produits de substitution, récup' et recyclage, le système D prime, ainsi que l'entraide, tandis que la Résistance entre en action. Face à ces actes, les Allemands restreignent encore davantage les libertés. Les rassemblements sont désormais interdits. Les mariages, par exemple, doivent faire l'objet d'une autorisation officielle. Les déplacements sont également contrôlés. Toute personne circulant en voiture ou à vélo doit présenter un *Ausweis*, sous peine d'être arrêtée, voire pire.

Il faudra cinq longues années aux Français pour sortir de ce cauchemar...



Les heures sombres de Rueil-Malmaison : 1939-1945, par Liliane Kalenitchenko, édité par la Société historique de Rueil-Malmaison, 1995

GRUPE LES RÉPUBLICAINS/
U.D.I./NON INSCRITS

Rueil
en
Confiance !

La majorité municipale, toujours en place après le premier tour des élections, est mobilisée derrière notre maire Patrick Ollier à travers la « cellule de crise » qu'il préside tous les jours et dans leurs secteurs municipaux respectifs, pour agir dans l'intérêt des Rueillois face au COVID-19.

Le lancement d'une plateforme spéciale : « J'aime Rueil Je participe » avec la création de la « réserve citoyenne », l'action pour l'alimentation à travers nos commerçants des marchés qui peuvent livrer à domicile ou sur plusieurs lieux de Rueil, la mobilisation des associations, celle des médecins de ville à l'hôpital Stell et le volontariat de nombreux Rueillois ont permis la poursuite en partie de notre vie sociale avec la meilleure sécurité et l'aide aux plus démunis. Nous avons pu constater cet élan de générosité dans tous les secteurs d'habitation de notre ville. Nous tenons à rendre hommage à tout ce dévouement pour les autres.

Merci aussi à tous ceux qui, chaque soir à 20h, applaudissent les professionnels de santé mais aussi tous ceux qui restent mobilisés, comme nos caissières, nos livreurs, nos policiers, nos ambulanciers, nos personnels de service à domicile et bien d'autres comme aussi nos commerçants.

Nous n'oublions pas les agents municipaux qui assurent la continuité des services publics de notre ville. Merci à eux qu'ils soient présents physiquement dans nos bureaux ou dans la rue ou encore en télétravail. Un remerciement spécifique à nos standardistes volontaires qui sont un des premiers liens avec nos concitoyens.

Certains ont créé des polémiques bassement politiciennes sur l'ouverture des commerces ou la distribution des masques.

Cela est honteux et en aucun cas à leur honneur.

Vouloir gérer une ville lors d'une crise comme celle-là, c'est défendre l'intérêt général, c'est apporter des idées pour aider la population, c'est être présent et soutenir l'exécutif en place. Ce n'est en aucun cas, dans un réflexe électoraliste, diviser, stigmatiser tout ce qui est mis en œuvre. L'opposition a une mission de contrôle mais en aucun cas, face aux événements, de remise en cause.

Cette crise est gérée dans notre pays à plusieurs échelons : l'État, la préfecture, la région, les départements et les communes.

Chacun a un rôle à jouer en fonction de ses compétences :

l'État décide, les préfets appliquent, les maires exécutent.

Ce fut le cas pour l'interdiction des marchés. Le maire cherche aussi à aider au mieux ses concitoyens traversant cette crise sanitaire.

C'est ce que Patrick Ollier fait, avec notre total soutien.

C'est ce que nous confirment aussi les Rueillois à travers les soutiens qu'ils nous adressent.

Protégez-vous, respectez les règles de confinement !

Nous sommes à votre disposition, bon courage à tous.



TRIBUNES DES GROUPES N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DU GROUPE

« RUEIL C'EST VOUS ! »



De gauche à droite : François Jeanmaire, Hugues Ruffat, Anne Hummler-Reaud, Nicolas Redier

C'était en mars 2020*

Pour ce numéro de Rueil Infos exceptionnel consacré en totalité à la tragédie sanitaire qui sévit dans le monde entier, nous avons émis l'idée d'associer la majorité et tous les groupes d'opposition dans une seule tribune, apolitique, constructive et solidaire. Notre proposition a été refusée au nom du règlement ! Comme si le coronavirus obéissait aux règlements !

Les rues étaient vides, les magasins fermés, les gens ne pouvaient plus sortir. Mais le printemps ne savait pas. Les fleurs ont commencé à fleurir, le soleil brillait, les oiseaux chantaient, les hirondelles allaient bientôt arriver, le ciel était bleu, le matin arrivait plus tôt.

C'était en mars 2020.

Les jeunes devaient étudier en ligne et trouver des occupations à la maison. Les gens ne pouvaient plus faire de shopping ni aller chez le coiffeur. Bientôt il n'y aurait plus de place dans les hôpitaux et les gens continuaient de tomber malades.

Mais le printemps ne savait pas. Le temps d'aller au jardin arrivait et l'herbe verdissait.

C'était en mars 2020.

Les gens ont été mis en confinement pour protéger grands-parents, familles et enfants. Plus de réunion ni repas de fête en famille. La peur est devenue réelle et les jours se ressemblaient.

Mais le printemps ne savait pas. Les pommiers, cerisiers et autres ont fleuri, les feuilles ont poussé.

C'était en mars 2020.

Les gens ont commencé à lire, jouer en famille, apprendre une langue. Ils chantaient sur le balcon en invitant les voisins à faire de même, ils ont appris à être solidaires et se sont concentrés sur d'autres valeurs. Les gens ont réalisé l'importance de la santé, la souffrance, de ce monde qui s'était arrêté et de l'économie qui dégringolait.

Mais le printemps ne savait pas. Les fleurs ont laissé leur place aux fruits, les oiseaux ont fait leur nid, les hirondelles étaient arrivées.

C'était en mars 2020.

Puis le jour de la libération est arrivé. Les gens l'ont appris à la télé.

Le virus avait perdu !

Les gens sont descendus dans la rue, chantaient, pleuraient, embrassaient leurs voisins.

Et c'est là que l'été est arrivé, parce que le printemps ne savait pas.

Parce que le printemps ne savait pas, il a appris aux gens le pouvoir de la nature.

Restez chez vous, protégez-vous, et vous profiterez de la vie.

*Texte anonyme

francois.jeanmaire@mairie-rueilmaison.fr
nicolas.redier@mairie-rueilmaison.fr

hugues.ruffat@mairie-rueilmaison.fr
anne.hummler@mairie-rueilmaison.fr

« CONSTRUISONS ENSEMBLE LE RUEIL DE DEMAIN »



Pascal Perrin et Benoit Gros

Contactés par le groupe RUEIL C'EST VOUS !, nous avons accepté de signer une tribune commune. Par conséquent, l'espace qui nous est consacré est absorbé par ce texte.

Pour nous contacter : pascalperrin92@sfr.fr ou 06 80 63 63 08,
benoitgrosmairie@yahoo.com

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DU GROUPE

« CONSTRUIRE RUEIL 2020 »



De gauche à droite : Martine Jambon, conseillère (P.S.), Jeannine Prévost Bouré, conseillère (P.S.), Daniel Bruns, conseiller (P.S.)

En ces temps exceptionnels, c'est l'occasion pour les responsables politiques de se montrer plus efficaces - prendre les décisions les plus appropriées - et plus inventifs - trouver des solutions inédites aux problèmes du moment. L'heure n'est ni à la plainte contre le destin ni à la résignation.

On sait que la crise sanitaire que nous vivons est à relier aux nombreuses atteintes à l'environnement dues à la multiplicité des échanges dont une des conséquences est le réchauffement climatique. Il est urgent que la Ville mette en œuvre des actions concertées visant à réduire nuisances et pollutions. Il faut qu'elle soit beaucoup plus exigeante et innovante en particulier en matière d'urbanisme, car les choix actuels - des plus critiquables aux yeux de beaucoup - engagent l'avenir de notre commune dans une voie contestable.

Et nous, citoyens, nous avons d'abord le devoir de respecter rigoureusement les consignes et de nous informer des avancées scientifiques sur le sujet qui nous préoccupe tous. Nous devons plus encore nous mobiliser collectivement, prouver notre capacité à surmonter les difficultés, faire preuve d'inventivité à l'exemple de la courageuse ténacité de tous les personnels engagés dans les services à la population. Tout le monde est concerné, chacun peut contribuer à mettre en œuvre des dispositifs de résistance et partager toutes sortes de ressources créatives.

Lors du retour à la situation normale, tâchons de ne pas oublier ce que nous venons d'expérimenter plus profondément : la solidarité, le partage des ressources, une façon de consommer moins et autrement, bref, un nouvel art de vivre.

ps.rueil@gmail.com et blog : ps-rueil.fr

LE CONSEILLER MUNICIPAL DU GROUPE

« RUEIL EN VERT ET POUR TOUS »



Vincent Poizat

L'émergence du COVID-19 à l'origine de la grave crise sanitaire actuelle est liée à la diminution drastique de la biodiversité qui facilite le passage d'un virus de l'animal à l'homme. Sortir de la crise demandera donc qu'une nouvelle politique soit menée pour freiner la chute de la biodiversité et lutter contre le réchauffement climatique. La bonne nouvelle de la crise actuelle c'est qu'elle nous montre des voies possibles pour changer nos habitudes et nous permettre localement d'engager un changement radical dans nos modes de vie et de consommation. Avec le confinement nous avons appris à travailler à distance. Demander à faire 1 jour de télétravail par semaine après la crise et ce sont 20 % de personnes en moins dans les transports, de la pollution et du bruit en moins dans nos villes.

À Rueil un maraîcher bien connu s'est installé en centre-ville dans les locaux d'une ancienne marque de mode dont le modèle économique était basé sur la rotation accélérée de modèles éphémères pour toujours consommer plus. Et si après le confinement nous continuions d'acheter chez ce maraîcher plutôt que la dernière robe à la mode ? Et si nous continuions à aider nos voisins à faire leurs courses au lieu de courir dans les transports pour gagner hypothétiquement quelques euros supplémentaires ? Nous redécouvrons en situation de confinement des valeurs que nous avons le temps de cultiver. Sachons les conserver ensuite pour prévenir l'émergence de futures épidémies et a minima y être mieux préparés.

Pour nous contacter : rueilvert@laposte.net
Pour nous lire : <http://rueilvertetpourtous.net/>
Pour nous suivre : @rueilvert

La crise gérée

jour après jour

FÉVRIER 2020
Mercredi
26

Réception du courrier du Premier ministre aux collectivités.

- ✓ Activation de la cellule de crise quotidienne présidée par le maire, désignation de la coordinatrice, Odile Barry, et 1^{re} réunion.
- ✓ Diffusion d'un message de prévention sur panneaux lumineux et site internet, édition des affiches « les gestes barrières » et « conseils aux voyageurs ».
- ✓ Courrier du maire à tous les présidents d'associations sportives, culturelles et solidaires, présidents des conseils de village.
- ✓ Courrier du maire à tous les parents d'école maternelle et élémentaire, ainsi qu'aux parents des enfants accueillis en crèche.
- ✓ Note du directeur général des services à tout le personnel.

FÉVRIER 2020
Jeudi
27



CELLULE DE CRISE

- ✓ Commande de gel hydroalcoolique.
- ✓ Recensement des enfants ayant séjourné en Italie ou Chine et placés en quatorzaine.

FÉVRIER 2020
Vendredi
28

Le gouvernement annonce l'arrêt des mises en quatorzaine des enfants sauf si cas avéré ou ville classée « cluster ».

CELLULE DE CRISE

- ✓ Réponse aux appels de plusieurs riverains ayant des questionnements.
- ✓ Courrier de l'adjoint à l'éducation aux principaux et proviseurs des collèges et lycées.
- ✓ Courrier du maire aux directeurs d'EHPAD, résidences autonomie et résidences services.
- ✓ Note du directeur général des services à tout le personnel.
- ✓ Diffusion des affiches de prévention au sein de tous les services.
- ✓ Distribution de gel hydroalcoolique à tous les services en contact avec du public.

FÉVRIER 2020
Samedi
29

PASSAGE AU STADE 2

Le gouvernement annonce l'annulation des manifestations regroupant plus de 5000 personnes.

MARS 2020
Lundi
2



CELLULE DE CRISE

- ✓ Diffusion à tous les services et partenaires de la nouvelle affiche « coronavirus ».
- ✓ Courrier du maire aux fédérations de parents d'élèves.
- ✓ Courrier de l'adjoint à la santé aux professionnels de santé.

MARS 2020
Mardi
3

Le gouvernement annonce l'arrêt des confinements : travailleurs et étudiants peuvent retourner travailler en l'absence de symptômes.

CELLULE DE CRISE

- ✓ Mise en œuvre de mesures de prévention spécifiques pour le maintien des manifestations : affichage des gestes barrières, mise à disposition de gel hydroalcoolique, désignation d'un référent chargé de contrôler l'application des mesures.
- ✓ Note du directeur général des services à tout le personnel avec rappel des gestes barrières.
- ✓ Commande de masques de protection, de gants chirurgicaux, de gel hydroalcoolique et de mouchoirs pour la tenue des bureaux de vote.
- ✓ Fabrication par les ateliers de supports pour mettre à disposition le gel hydroalcoolique à l'entrée et la sortie des bureaux de vote.
- ✓ Mise à jour quotidienne des informations sur le site internet de la ville et les réseaux sociaux.
- ✓ Consigne de lavage des mains toutes les heures sur le temps périscolaire, achat de savon en conséquence.

MARS 2020
Mercredi
4



CELLULE DE CRISE

- ✓ Appel téléphonique de chaque président de club sportif ayant des manifestations prévues dans la semaine.

MARS 2020
Jeudi
5



CELLULE DE CRISE

- ✓ Conception et fabrication par les ateliers d'un système d'hygiaphone en plexiglass pour protéger les agents en accueil direct du public.

MARS 2020
Vendredi
6



CELLULE DE CRISE

- ✓ Courrier du maire à tous les présidents d'association avec rappel des mesures de précaution à prendre pour l'organisation de manifestations.
- ✓ Annulation du salon de la BD.
- ✓ Appel téléphonique de tous les directeurs d'EHPAD, résidences autonomie et résidences services.
- ✓ Appel téléphonique des établissements de santé (hôpital Stell, clinique des Martinets).

MARS 2020
Dimanche
8

Le gouvernement annonce l'interdiction des rassemblements de plus de 1000 personnes. Les concours et transports en commun sont exemptés de cette interdiction.

MARS 2020
Lundi
9



CELLULE DE CRISE

- ✓ Arbitrage sur les manifestations, en concertation avec les présidents d'association. Annulation de la braderie de printemps, du carnaval de Buzenval et du semi-marathon des Lion's. Report du cross des mille pattes et du loto du personnel. Dématérialisation de job d'été.
- ✓ Courrier du maire aux présidents d'association demandant d'éviter les rassemblements.
- ✓ Courrier du maire aux secrétaires et adjoints des bureaux de vote, présidents et assesseurs, précisant les outils de protections mis à disposition dans les bureaux.

MARS 2020

Mardi
10

Courrier du Premier ministre sur l'organisation d'élections en situation de coronavirus.

CELLULE DE CRISE

- ✓ Réunion du maire avec tous les gardiens et responsables d'équipements municipaux.
- ✓ Décision du maire d'annuler toutes les sorties hors de Rueil-Malmaison, qu'il s'agisse d'enfants, de jeunes ou de seniors.
- ✓ Intervention lors du CHSCT sur les mesures de prévention prises en faveur du personnel.
- ✓ Réunion du maire avec tous les présidents d'associations sportives.
- ✓ Achat de 55 000 stylos jetables pour les élections.

MARS 2020

Mercredi
11

Le gouvernement annonce l'interdiction des visites au sein des EHPAD.

CELLULE DE CRISE

- ✓ Note du directeur général des services à tout le personnel, rappel des mesures prises par la ville.
- ✓ Note du directeur général des services aux directeurs et chefs de service sur le suivi de température des agents qui résident dans une zone de « cluster ».
- ✓ Réunion du service élection avec l' élu référent sur l'organisation des bureaux de vote.

MARS 2020

Jeudi
12



CELLULE DE CRISE

- ✓ 1^{er} cas confirmé de contamination d'une Rueilloise.
- ✓ Fermeture de la section bébé de la crèche de la Farandole. Appel par le service petite enfance de chacun des 9 parents.
- ✓ Diffusion d'un communiqué du maire sur le site Internet de la ville.
- ✓ Mise à disposition de spray désinfectant pour les claviers d'ordinateurs, instruments, micros... à la médiathèque, au conservatoire, à l'Avant-scène et à l'école d'art urbain.

MARS 2020

Vendredi
13

Allocution du Président de la République qui annonce une fermeture des crèches, écoles, collèges, lycées et universités jusqu'à nouvel ordre. Prolongement de deux mois de la trêve hivernale.

CELLULE DE CRISE

- ✓ Fermeture des crèches et accueils de loisirs : installation par les ateliers d'un panneau annonçant la fermeture devant établissement et courrier du maire aux parents des crèches et accueils de loisirs.
- ✓ Identification des sites et du personnel nécessaire pour l'ouverture de structures accueillant les enfants du personnel indispensable à la gestion de la crise.
- ✓ Fermeture des équipements sportifs : annulation de tous les entraînements et matchs. Installation par les ateliers de panneaux devant chaque équipement.
- ✓ Report ou annulation de toutes les manifestations, y compris à la maison Giquel.
- ✓ Fermeture de la piscine.
- ✓ Fermeture du conservatoire, de la médiathèque, de l'école d'art, de l'atelier Grognard, des centres socio-culturels.
- ✓ Fermeture du théâtre. Maintien des cinémas, cabaret, atelier Grognard, Maison des arts et de l'image.
- ✓ Fermeture de l'Avant-scène, sauf pour les cours individuels.
- ✓ Maintien de l'ouverture des clubs et foyers de jeunes.
- ✓ Poursuite des portages de repas à domicile avec consignes spécifiques de port de masques et gants de protection.
- ✓ Recensement des agents avec enfants de moins de 16 ans impactés par une impossibilité de mode de garde.
- ✓ Réunion du maire avec les directeurs de pôle, directeurs et chefs de service.
- ✓ Courrier du maire à l'ensemble du personnel.

MARS 2020

Samedi
14

PASSAGE AU STADE 3

- ✓ Intervention du maire lors de réunion des présidents de bureaux de vote : rappel des mesures de prévention à mettre en œuvre lors de la tenue des bureaux.
- ✓ Fermeture des cinémas, des parcs et jardins, des clubs et foyers de jeunes.

MARS 2020

lundi
16

Allocution du Président de la République : restriction des déplacements au strict minimum et fermeture des frontières de l'espace Schengen.

CELLULE DE CRISE

- ✓ Définition d'un plan de continuité d'activité pour permettre une continuité du service public.
- ✓ Ouverture d'accueils de loisirs maternels et élémentaires (Pasteur, Camus, Monet) et de crèches (L'Orange bleue + Les Petits Pas si nécessaire) pour accueillir les enfants du personnel indispensable à la gestion de la crise.
- ✓ Gratuité du stationnement de surface.
- ✓ Distribution de masques aux agents présents physiquement et nécessaires à la continuité du service public.
- ✓ Fourniture de masques aux professionnels de santé en rupture de stock (dans l'attente du stock issu de la réserve nationale) ainsi qu'à l'hôpital Stell.
- ✓ Courrier du maire aux commerçants.

MARS 2020

Mardi
17

JOUR DE CONFINEMENT N°1

CELLULE DE CRISE

- ✓ Mise en application du plan de continuité d'activité : un maximum d'agents sont placés en télétravail, ouverture de l'hôtel de ville et du CCAS aux horaires habituels avec un effectif restreint, ouverture d'accueils de loisirs et crèches pour l'accueil des enfants du personnel indispensable à la gestion de la crise. La police municipale continue son activité. Le CCAS assure la délivrance d'aide alimentaire, l'ouverture de La Boussole, de l'épicerie sociale, du portage de repas à domicile. Une astreinte téléphonique est mise en place dans chaque direction et service, du personnel est mobilisable sur site si nécessaire (ateliers, voirie...). La direction générale et le service prévention-santé sont présents quotidiennement.
- ✓ Paramétrage des outils par la Direction des systèmes d'information et des télécommunications pour permettre le télétravail.
- ✓ Publication sur Internet et réseaux sociaux d'une allocution du maire.
- ✓ Courrier du maire aux commerçants.

MARS 2020

Mercredi
18



- ✓ Collecte de sang organisée en lien avec l'Établissement français du sang.

MARS 2020
Jeudi
19



CELLULE DE CRISE

- ✓ L'hôtel de ville et le CCAS sont ouverts au public uniquement le matin du lundi au vendredi de 9h à 12h. Une plateforme téléphonique est accessible de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h.
- ✓ Nettoyage et désinfection des abribus.
- ✓ Réunion du maire avec les représentants des marchés forains : mise en place d'un dispositif de régulation des flux sur les marchés forains avec barrières, marquage au sol et agents municipaux aux entrées et sorties.
- ✓ Fermeture de la circulation aux véhicules motorisés et au stationnement avenue de Versailles dans le bois de St-Cucufa. Signalétique et affichage par les ateliers.
- ✓ Régulation de la circulation sur les bords de Seine.
- ✓ Réunion du maire avec les représentants du personnel.
- ✓ Mise en place d'une « réserve municipale » : recensement du personnel municipal placé en autorisation spéciale d'absence et volontaire pour apporter du renfort sur d'autres secteurs en tension.
- ✓ Mise en ligne sur la plateforme collaborative « j'aime Rueil je Participe » d'un recensement des idées, bons plans et astuces des Rueillois et associations pour vivre mieux cette période de confinement.
- ✓ Organisation d'une 2^e journée de collecte du sang.
- ✓ Activation du « lien social » : la Maison de l'autonomie appelle quotidiennement les personnes âgées de plus de 70 ans référencées sur la liste Fragilist canicule.
- ✓ Intervention de la police municipale en renfort de la Police nationale pour contrôler les autorisations de circuler.
- ✓ Mise en place d'une permanence téléphonique de psychologues par la Villa Familia pour soutenir les familles de jeunes enfants, désemparés par la situation de confinement.
- ✓ Soutien auprès des médecins généralistes dans le projet d'ouverture d'un cabinet médical dédié COVID-19 sur la ville.
- ✓ Don de masques à la clinique MGEN et à l'hôpital Stell.

MARS 2020
Vendredi
20

Arrêté préfectoral interdisant l'accès aux bords de Seine et aux forêts domaniales.

CELLULE DE CRISE

- ✓ Signalétique interdisant l'accès aux bords de Seine et au bois de Saint-Cucufa.
- ✓ Appel quotidien de tous les établissements de santé et sanitaires.

MARS 2020
Samеди
21



CELLULE DE CRISE

- ✓ Ouverture du cabinet médical dédié COVID-19 dans les locaux de l'hôpital Stell, à l'initiative de plusieurs médecins généralistes de la ville et avec le soutien de la mairie.
- ✓ Fourniture de masques, kits de protection (avec sur-blouses, charlottes et chaussons), de dakin et gel hydroalcoolique pour le cabinet médical dédié COVID-19.

MARS 2020
Lundi
23

Allocation du Premier ministre qui annonce une limitation des sorties à 1 kilomètre de son domicile, pendant 1 heure maximum, et la fermeture, sauf dérogation, des marchés alimentaires à ciel ouvert.

CELLULE DE CRISE

- ✓ L'hôtel de ville et le CCAS sont ouverts au public les lundis, mercredis et vendredis de 9h à 12h.
- ✓ Plateforme téléphonique hôtel de ville du lundi au vendredi 8h30 -12h / 13h30-18h.
- ✓ Plateforme téléphonique CCAS du lundi au dimanche 8h30 -12h / 13h30-18h.
- ✓ Mise en place d'une permanence téléphonique de la psychologue du travail accessible au personnel ayant besoin d'un soutien.
- ✓ Appel téléphonique de tous les EHPAD et résidences autonomie.
- ✓ Courrier du maire à tout le personnel avec les décisions prises par la cellule de crise.
- ✓ Courrier de l'élue au développement économique aux entreprises implantées sur la ville.
- ✓ Fourniture de masques à Notre Dame du Lac, à la clinique des Martinets, 3 laboratoires d'analyse et cabinet médical dédié.
- ✓ Mise en place d'une « réserve citoyenne » avec diffusion d'un appel à bénévoles sur la plateforme « j'aime Rueil je Participe ».

MARS 2020
Mardi
24

Le préfet sollicite des remontées quotidiennes de recensement des décès.

CELLULE DE CRISE

- ✓ Courrier du maire au préfet sollicitant l'octroi d'une dérogation pour maintenir certains marchés forains sur la ville.
- ✓ Mise en place d'un numéro vert : 0800 092 500 - pour recenser les personnes âgées ou isolées ayant besoin d'aide pendant la période de confinement.
- ✓ Mise en place du dispositif « Rueil marchés solidaires » sur la plateforme « j'aime Rueil je Participe » pour recenser les commerçants forains qui assurent des livraisons et permettre de pouvoir les contacter directement.

MARS 2020
Mardi
24

...Suite

- ✓ Communication sur l'interruption provisoire des marchés forains et mise en place d'un dispositif de compensation.
- ✓ Mise à jour quotidienne du recensement des décès.

MARS 2020
Mercredi
25



CELLULE DE CRISE

- ✓ Fourniture de kits de protection avec sur-blouses au cabinet médical dédié COVID-19 et à l'EHPAD La Bruyère.
- ✓ Prolongation de l'hébergement d'urgence jusqu'au 31 mai, au sein de La Boussole.

MARS 2020
Jeudi
26

Réquision par le préfet du stock de masques détenu par la ville. Possibilité offerte aux policiers municipaux de verbaliser les infractions liées au non-respect des interdictions de circulation.

CELLULE DE CRISE

- ✓ Courrier du maire aux établissements de santé, cabinet médical dédié COVID-19 et établissements d'hébergement pour personnes âgées, informant de cette réquisition.
- ✓ Courrier du maire à l'inspecteur d'Académie pour recenser les enfants en rupture numérique rencontrant des difficultés pour mettre en œuvre l'école à la maison.
- ✓ Courrier du maire aux parents informant de la fermeture des accueils de loisirs sur la période des vacances scolaires d'avril, sauf pour le personnel indispensable à la gestion de la crise.
- ✓ Réception d'un don de masques du château de la Malmaison, d'une pharmacie et du TAM.
- ✓ Courrier du maire au préfet informant de la mise à disposition du stock de masques, conformément à la réquisition.
- ✓ Mise en place d'un dispositif de commande et livraison de courses pour les professionnels de santé dont les enfants sont accueillis dans les accueils de loisirs.
- ✓ Mise en place, en partenariat avec deux laboratoires d'analyse, de « dépistage drive » pour les professionnels de santé qui présentent des symptômes.
- ✓ Mise en place de « Rueil commerces solidaires » sur la plateforme « j'aime Rueil je Participe » pour recenser les horaires d'ouverture et possibilités de livraisons des commerces sédentaires de bouche. Mise à jour en cours par les conseils de village.
- ✓ Courrier du maire aux Rueillois inscrits sur la plateforme « Rueil marchés solidaires ».

MARS 2020

Vendredi
27

Le gouvernement appelle les retraités et étudiants en médecine à rejoindre les équipes de soignants. Le Premier ministre annonce une prolongation du confinement jusqu'au mercredi 15 avril 2020.

CELLULE DE CRISE

- ✓ Note de service du maire aux policiers municipaux, sollicitant l'application des verbalisations en cas de non-respect des autorisations de circulation.
- ✓ Nettoyage des abribus 3 fois par semaine.
- ✓ Dépôt du stock de masques en préfecture.
- ✓ Mise en place d'une « offre culturelle gratuite » : accès à la presse en ligne, à la vidéo à la demande, aux cours du conservatoire en ligne pour les élèves.
- ✓ Courrier du maire au préfet alertant sur l'insuffisance de la dotation en masques issus du stock national pour les EHPAD.
- ✓ Appel des professionnels et établissements de santé 2 fois par semaine.
- ✓ Mise à jour quotidienne des informations et allocutions sur le site internet et réseaux sociaux. Focus spécifique sur les numéros à contacter en cas de violences faites aux femmes ou aux mineurs.

MARS 2020

Lundi
30

Le préfet autorise l'accueil des enfants de policiers nationaux, militaires et pompiers au sein des crèches et accueils de loisirs.

CELLULE DE CRISE

- ✓ Demande de dérogation pour la poursuite des marchés forains.
- ✓ Lancement de l'application « Rueil marchés solidaires ».
- ✓ Accueil des enfants des policiers nationaux, militaires et pompiers au sein des crèches et accueils de loisirs.
- ✓ Le maire ouvre aux policiers municipaux les possibilités d'accueil au sein des crèches et accueils de loisirs.
- ✓ Appel téléphonique auprès des établissements de santé et EHPAD.

MARS 2020

Mardi
31



CELLULE DE CRISE

- ✓ Diffusion d'une lettre du maire à tous les Rueillois.
- ✓ Affichage d'une « information de la municipalité » dans les commerces.
- ✓ Installation du 1^{er} point de retrait pour les commerçants forains sur Buzenval.
- ✓ Réception d'un don de 50 kits de protection de la part de Newrest, redistribué aux deux laboratoires d'analyse qui pratiquent des dépistages drive.
- ✓ Ouverture d'un 2nd commerce éphémère dans le centre de loisirs Michel-Ricard, en complément du 1^{er} installé rue Paul Vaillant-Couturier dans la boutique Mango.

AVRIL 2020

Mercredi
1



CELLULE DE CRISE

- ✓ Organisation d'une cellule municipale de recueil et de redistribution aux EHPAD de la ville des dotations de masques issus du stock national.
- ✓ Diffusion par la Maison de l'autonomie de liens internet spécifiques pour les personnes handicapées sur la plateforme « j'aime Rueil je participe ».
- ✓ Installation du 1^{er} point de retrait pour les commerçants forains du marché des Godardes.

AVRIL 2020

Jeudi
2

Avis défavorable du préfet sur la demande de dérogation pour organiser 3 marchés forains sur Rueil.

CELLULE DE CRISE

- ✓ Refonte de la page dédiée COVID-19 sur le site internet de la Ville.
- ✓ Réflexion en lien avec l'ARS sur la faisabilité et l'opportunité d'organiser un dépistage systématique des résidents et du personnel dans les EHPAD.

AVRIL 2020

Vendredi
3



CELLULE DE CRISE

- ✓ Réception d'un don de 16 000 masques par la région Île-de-France.
- ✓ Appel de tous les établissements de santé, EHPAD, laboratoires et Dr Leymarie (pour les médecins généralistes et infirmiers) pour connaître les besoins en masques et organiser des remises de masques chirurgicaux issus du stock région.
- ✓ 1^{er} Facebook Live.
- ✓ Note du DGS aux directeurs pour évaluer l'impact financier de la baisse d'activité.

AVRIL 2020

Samedi
4



- ✓ Réception d'un don de 2000 masques par l'association franco-chinoise de Rueil.

AVRIL 2020

Lundi
6



CELLULE DE CRISE

- ✓ Commerce éphémère Rueil-sur-Seine : décision de diffuser un message vocal via les haut-parleurs des voitures de police municipale sur Rueil-sur-Seine.
- ✓ Communication : lancement mercredi 8 avril de l'opération 25 000 appels téléphoniques avec un message de maximum 30 secondes.
- ✓ Lancement prochain d'une page internet « Rueil et son histoire ».
- ✓ Décision de mettre en ville des calicots et affiches 40x60 pour inciter les gens à consulter le site Internet de la ville.
- ✓ Diffusion de l'affiche gouvernementale sur les violences faites aux femmes et enfants pendant cette période de confinement.
- ✓ **Masques**
 - Réception le 2 avril 2020 à 19h d'un don par la région de 16 000 masques. Dès le vendredi 3 avril matin, établissements de santé, professionnels de santé et établissements pour personnes âgées ont été contactés par téléphone et 2400 masques ont été distribués en fonction des besoins identifiés.

Suite page suivante



...Suite

- Réception ce samedi 4 avril d'un don de 2000 masques par l'association franco-chinoise de Rueil, qui seront également distribués aux établissements de santé, professionnels de santé, établissements pour personnes âgées et personnel municipal en fonction des besoins.
- Création d'un réseau via la plateforme « j'aime Rueil je participe » pour fabriquer des masques en tissu. La mairie fluidifie, mais n'est en aucun cas responsable de cette distribution.
- ✓ Plateforme familles endeuillées à l'initiative de l'ARS et de l'APHP : mise en place d'une cellule de soutien psychologique pour les Franciliens endeuillés. Elle est accessible du lundi au vendredi de 10h à 17h par téléphone au 01 48 95 59 40 ou par email : psychotrauma.avicenne@aphp.fr
- ✓ Autorisation de circuler dématérialisée mise en ligne sur le site internet de la ville depuis ce jour.



CELLULE DE CRISE

- ✓ Points de retrait : le point de retrait sur Riber pourra être opérationnel à compter du lundi 13 avril. Le maire souhaite commencer à communiquer sur ce sujet dès que nous aurons la confirmation des commerçants (site internet, réseaux sociaux et panneaux lumineux des quartiers concernés). Un autre point de retrait est à l'étude sur Jean-Bru.
- ✓ Commerce éphémère Rueil-sur-Seine : le maire souligne une installation agréable et une satisfaction des personnes. Les haut-parleurs puissants et calicots supplémentaires ont permis de bien informer les habitants.
- ✓ Commerces sédentaires : lancement ce jour de la carte interactive des commerces sédentaires ouverts. Mise à jour en cours par les conseils de village (horaires, possibilités de livraison...). Le maire souhaite que la réserve citoyenne soit mobilisée sur cette mission. Réfléchir sur une proposition d'alimentation sur le secteur côté Bougival.
- ✓ Distribution des sacs de déchets verts : les déchets verts sont bien ramassés par Sepur pendant cette période. Le maire est favorable à la distribution de sacs de déchets verts. Distribution sur les points de retrait par la réserve citoyenne.
- ✓ Fabrication de masques en tissu : le maire souhaite être en capacité de créer un réseau alternatif de fabrication de masques pour fournir des masques aux Rueillois. Préparation d'un arrêté d'interdiction de sortir sans



...Suite

- masque. Se rapprocher des industriels pour savoir s'ils peuvent lancer des process de fabrication. Connecter le réseau atelier des mamans et les couturiers de Rueil, définir un référent. Centraliser les remontées d'informations.
- ✓ Lorsque l'on aura la certitude d'avoir suffisamment de matériel, le maire sera prêt à prendre un arrêté pour restreindre la circulation. En attendant, pas de distribution de masque.
- ✓ Transmission de la norme AFNOR aux membres de la cellule de crise.
- ✓ Prévoir une fiche technique, avec le mode d'emploi et les références, qui sera remise avec chaque masque distribué par la ville, précisant que la ville n'est pas responsable de la qualité.
- ✓ Conseil municipal dématérialisé prévu jeudi 9 avril.



Par arrêté en date du 7 avril, le préfet a interdit les déplacements liés à l'activité physique entre 10h et 19h ainsi que les ventes à emporter à partir de 21h. L'information a été relayée sur internet et les réseaux sociaux dès le 7 avril au soir.

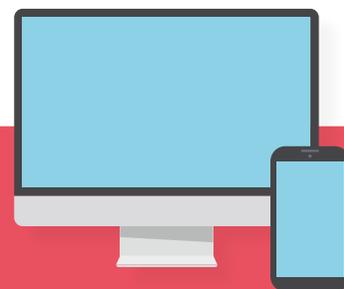
CELLULE DE CRISE

- ✓ Distribution des sacs de déchets verts. Un nouveau dispositif pour la distribution des sacs de déchets vert va prochainement être mis en place : il s'agirait de déposer les sacs dans le jardin des familles au moment de l'enlèvement des déchets.
- ✓ Message aux résidents en EHPAD : étude de la faisabilité pour diffuser des messages d'enfants ou de Rueillois aux personnes âgées dans les EHPAD.
- ✓ Boutiques éphémères : ouverture de 2 nouvelles boutiques éphémères à compter de mardi 14 avril : les 2 boutiques seront ouvertes du mardi au vendredi de 9h à 13h.
 - Salle Riber secteur Noutary/Colmar avec un primeur, un poissonnier, un fromager. En attente d'une confirmation volailler ou charcutier.
 - Salle Gallieni (près de la place Jean-Bru) avec un primeur, un fromager, pain/viennoiseries. En attente d'une confirmation volailler ou charcutier. La présence du poissonnier ne sera pas possible en raison de la configuration du lieu.



...Suite

- ✓ Après ces ouvertures, le maire précise que la limite de commerçants forains disponible semble atteinte.
- ✓ Rappel : deux boutiques éphémères sont déjà ouvertes :
 - l'une par un primeur rue Paul Vaillant-Couturier.
 - l'autre rue Guy-de-Maupassant (dans le centre de loisirs Michel-Ricard) avec primeur, poissonnier, boucher, fromager et volailler deux fois par semaine.
- ✓ Marchés solidaires : lancement hier de la version 2 de la page web qui permet de passer des commandes et payer en ligne sur le site villederueil.fr rubrique marchés solidaires.
- ✓ Masques solidaires : lancement d'une rubrique « masque solidaire » et d'un appel à volontaires et à matière première sur la plateforme "j'aime Rueil, je participe".
- ✓ Communication : va être lancée l'opération « Merci à ... » police municipale, agents municipaux (état civil standard, portage de repas, service prévention-santé...), merci pour les dons, atelier des mamans, couturières, bénévoles...
- ✓ Création d'une chaîne YouTube en cours pour promouvoir et partager toutes les initiatives locales et municipales.
- ✓ Le maire rappelle que les agents en contact avec le public doivent IMPÉRATIVEMENT être équipés de masques et gants de protection.



Retrouvez la suite de la chronologie sur villederueil.fr



Merci



**Prenons soin
des soignants !
Soutenons-les.**

